la Libre Pensée

2 IEME SEMESTRE. 1985 REVUE DE RECHERCHE HUMANISTE NO-3 2.50$

Morgentaler

de l'homme et du personnage

Biorythmie et Astrologie démystifiées

Liberté d'expression en Nouvelle-France

Laïcité et Libre pensée

ORIENTATIONS DE LA LIBRE PENSEE QUEBECOISE

La Libre Pensée Québécoise est une association de recherche philosophique orientée par la raison et l'ouverture d'esprit. Par conséquent, toute hypothèse est admise à l'examen.

La Libre Pensée est matérialiste-postmoderne (1) en ce sens qu'elle conçoit l'univers comme exclusivement composé de matière dont les lois sont le plus adéquatement décrites par les énoncés actuels de la science.

Pour la Libre Pensée, l'individu-e fait partie de cet univers et son interaction avec celui-ci est à la fois biologique et sociale.

La Libre Pensée estime qu'en principe toutes et tous naissent libres, égales et égaux dans leur diversité et ont droit aux richesses de la terre, à la jouissance de la vie et à l'autodétermination.

La Libre Pensée appuie globalement la lutte des femmes pour les droits fondamentaux à la liberté et à l'égalité.

La Libre Pensée est indépendante de tout dogme et de tout mysticisme et considère nulle et non avenue toute conclusion uniquement basée sur ces prémisses.

La Libre Pensée conçoit les religions, les sectes, l'ésotérisme, les pseudo-sciences et toutes autres croyances faisant appel au surnaturel et/ou au paranormal comme des obstacles à l'émancipation de la pensée rationnelle. Ces croyances entretiennent dans l'esprit des gens la superstition, l'illusion, l'ignorance et l'aliénation.

La Libre Pensée se réclame d'une morale responsable et génératrice de paix, de justice, de respect de la nature et d'émancipation individuelle et collective.

La Libre Pensée, en matière de sexualité, prône l'épanouissement et s'élève contre toute forme d'oppression. Chacun, chacune est libre de choisir ses comportements et partenaire-s sexuel-le-s, n'étant limité-e que par la liberté et le respect de l'autre.

Actuellement, la Libre Pensée Québécoise considère prioritaires les luttes pour la libération des femmes et la laïcisation des institutions publiques.

---

(1) Voir Jean-François LYOTARD: La condition Postmoderne. Coll. "Critique", Editions de Minuit, Paris, 1979.

Sommaire

EDITORIAL.....3 Roger Desormeaux

ARTICLES

Henry Morgentaler: De l'homme et du personnage.....4 Danielle Soulières
La biorythmie: une fumisteriel.....8 Jean Ouellette
Bélier, Poissons & Compagnie.....10 Claude de Launière
Live-Aid, le Woodstock de notre année.....20 Leslie Piché
La liberté d'expression en Nouvelle-France.....22 Jean-Paul de Lagrave
L'éducation sexuelle à l'école: un programme controversé.....28 Francine Brochu
Actualité de l'athéisme.....30 Louis-Gabriel
Laïcité et libre pensée.....32 Daniel Baril

CHRONIQUES

L'Irrationnel dans le monde.....35
Livres et revues.....38

COURRIER.....44

La Libre Pensée est la revue officielle de La Libre Pensée Québécoise, corporation sans but lucratif.

Conseil d'administration: Henry Morgentaler, m.d., président, Roger Desormeaux, vice-président, Jean Ouellette, c.a., secrétaire-trésorier, Danielle Soulières, Georges Ouvrard, Yvon Desormeaux, Alex Primeau, André Forget.
Conseil exécutif: Roger Desormeaux, Jean Ouellette, Georges Ouvrard, Danielle Soulières.
Comité de rédaction: Pauline Cotnoir, Roger Desormeaux, Jean Ouellette, Georges Ouvrard, Alex Primeau, Danielle Soulières.
Collaboratrice-teur: Lucie Filion, Serge Savard

Les auteurs et auteures sont entièrement responsables de leur article. Les opinions émises ne sont pas nécessairement toujours celles de l'association. Le lecteur, la lectrice, est invité-e à envoyer ses commentaires et/ou à soumettre un manuscrit pour publication éventuelle.

La Libre Pensée Québécoise,
C.P. 92, Succursale St-Martin,
Laval, Québec, Canada. H7V 3P5.

Dépôt légal - 3ième trimestre 1985.
ISSN 0822-708X.

Traitement de texte et mise en page réalisés par Micro sport plus, 6344 St-Laurent, Montréal, Québec, Canada. H2S 3C4. (tél.: 514-274-3725)

COMMANDE-ABONNEMENT-COTISATION

BULLETIN DE COMMANDE

Achat de _____ exemplaires de "La Libre Pensée- no3" à $2.50 l'unité ($3.25 pour l'extérieur du Canada).

Nom: _____ Adresse: _____

_____

_____

BULLETIN BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement pour:	4 numéros	8 numéros
Canada	$8.50	$15.00
Etranger	$11.50	$20.00
Abonnement de soutien	$_____	$_____

(La fréquence de parution de la revue n'est pas encore déterminée)

Je voudrais que mon abonnement commence avec le numéro: 2: 1er semestre 1985_____ 3: 2ième semestre 1985 _____
(Le numéro 1 est encore disponible au prix de $5.00 l'unité [$6.50 pour l'extérieur du Canada])

Adresse: _____

Nom: _____ _____

_____

COTISATION

Je soussigné-e _____ Adresse: _____

_____

_____

occupation _____

approuvant dans ses grandes lignes la déclaration des orientations de la Libre Pensée Québécoise, désire être membre. Je joins la somme de 15$ à titre de cotisation pour la première année.

Signature: _____ (La cotisation ne comprend pas l'abonnement à la revue)

Chèque ou mandat poste à l'ordre de La Libre Pensée Québécoise

C.P. 92, Succursale St-Martin
Laval, H7V 3P5
Québec

EDITORIAL

Une organisation comme la nôtre, avec ce qu'elle véhicule, éprouve certaines difficultés à percer et à devenir viable dans un Québec encore fortement catholicisé et/ou indifférent. Nous étions donc demeuré-e-s longtemps entre nous, gens de la base. Les tentatives faites afin d'élargir notre cercle sont souvent demeurées au niveau d'une correspondance active. Peu de personnes désiraient s'impliquer au-delà.

Le 26 juin dernier, lors de l'assemblée annuelle des membres, la Libre Pensée se votait un nouveau président. C'est avec un immense plaisir que j'informe les membres et les abonné-e-s de la nomination du Dr. Henry Morgentaler à la présidence de l'association.

Homme de science, humaniste et libre penseur, Henry Morgentaler apporte à la Libre Pensée un souffle nouveau. Parce qu'il connait bien cette société pour y avoir vécu en militant pendant bientôt vingt ans, parce qu'il a dans ses baggages une connaissance humaine inestimable. Son humanisme pratique et son dynamisme orientent l'association vers une incontestable évolution.

Forte de cette nomination, au moment où les droits humains nous apparaissent plus menacés que jamais, la Libre Pensée développera une nouvelle vitalité dans la pensée tout en poursuivant sa tâche: celle de procurer à la société québécoise une alternative humaniste en dehors de tout dogme et de tout mysticisme. Suite à cet événement, je ne peux que penser l'avenir de l'association d'une façon optimiste, donc prometteuse!

Roger Desormeaux
Vice-président

Henry Morgentaler
De l'homme et du personnage

Danielle Soulières

Depuis longtemps déjà le personnage me fascinait. Les média nous ont choyé-e-s à son sujet: écrits, débats télévisés, interviews... Je peux facilement me l'imaginer, tel un Bertrand Russell, passionné de connaissances rigoureuses, sceptique devant l'ignorance, en lutte constante contre l'injustice humaine. Je connais le personnage et je l'admire. Pourquoi ne pas le dire? Les jours où mon imagination déborde je le vois, au retour d'une de ses campagnes, seul, avec seulement le poids de ses pensées. De cette solitude écrasante qui doit envahir toute personne identifiée à une lutte au point d'en être devenue le symbole.

Le droit au libre choix à l'avortement est une nécessité pour les femmes. Le Dr Morgentaler l'a très bien compris. En octobre 1967, représentant l'Association Humaniste Canadienne, il se présente devant le Comité du parlement fédéral sur la santé et le bien-être. Sa demande: l'abrogation de la loi canadienne sur l'avortement. Le mouvement féministe lui donne son appui. En 1968 il décide d'aider les femmes lui demandant un avortement malgré les risques d'emprisonnement. Il devient le premier médecin en Amérique du Nord à pratiquer l'avortement par aspiration, méthode qu'il perfectionne. Mis en accusation, un jury le reconnaît non coupable. La couronne en appelle du verdict prononcé par le jury et la cour d'appel du Québec le condamne à 18 mois de prison. Précédent judiciaire. L'intolérance est à son comble. En 1974 il reçoit le titre d'Humaniste de l'Année par la Société Humaniste du Canada. En 1975 il est nommé co-récipiendaire avec Madame Betty Friedan du "Humanist Award" de la Société Humaniste des Etats-Unis. En France, Simone de Beauvoir et un groupe d'intellectuel-le-s réputé-e-s décident de mettre sur pied un comité pour sa défense. Trois procès, trois acquittements; finalement le Québec capitule. Malgré l'impasse juridique, les Québécoises auront accès à des avortements médicalement bien faits. A l'automne 1982, le Dr Morgentaler repart à l'assaut. Il ouvre des cliniques d'avortement à Winnipeg et Toronto. Accusations, procès, acquittements. Il en est à son quatrième procès, son quatrième acquittement. La loi canadienne, celle de 1969, n'a cependant pas changé. Pourtant, une majorité croissante de Canadien-ne-s favorisent le libre choix.

Le Dr Morgentaler était membre de la Libre Pensée Québécoise lorsque nous l'avons rencontré en juin dernier. Notre désir: saisir davantage ses engagements philosophiques et lui proposer la présidence de l'association.

Calme et souriant malgré les menaces qui pèsent sur lui, Henry Morgentaler nous a reçu-e-s à sa résidence. Cet homme, dévoué à la non-violence et à la démocratie, instruit dès l'enfance à des valeurs socialistes et humanitaires, aurait eu mille raisons pour abandonner ses luttes sociales et jouir paisiblement de son existence. Il ne l'a pas fait. Au contraire. Henry Morgentaler a le courage de ses convictions et demeure soucieux d'appliquer dans le réel ce que d'autres se contentent d'intellectualiser. Mais laissons-le nous parler de sa philosophie:

"Je me considère comme humaniste scientifique, c'est-à-dire que les

valeurs humanistes universelles sont celles qui forment la base de ma philosophie. Je pourrais décrire cette philosophie comme étant fondée sur l'amour du prochain, la croyance en la dignité humaine, la conviction que nous devrions tous-tes, autant que possible, utiliser notre potentiel humain au maximum. Je crois que nous sommes responsables, individuellement et collectivement, du sort de l'humanité et de la vie que nous menons... Nous devrions devenir des personnes aussi responsables que posssible, responsables pour nous-mêmes, pour ceux et celles qui dépendent de nous et pour la communauté dans laquelle nous vivons... Nous devrions utiliser les connaissances humaines et scientifiques pour changer les institutions, pour éliminer les conflits, prévenir la destruction et bâtir une société où les gens pourraient vivre une vie plus intéressante, plus enrichissante à l'échelle de l'humanité. En somme, une société où les individu-e-s pourraient utiliser leur potentiel humain d'une façon beaucoup plus poussée qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Ceci a des implications dans tous les domaines de la vie: l'éducation, les rapports entre les enfants et les

parents, entre les employé-e-s et les employeur-e-s, l'économie, les législations, les institutions, et toutes les relations humaines. Dans presque tous les domaines, la philosophie humaniste aurait son mot à dire en se basant sur les connaissances réelles et non sur des dogmes, des livres saints ou la tradition qui se réfère à un passé qui n'est plus pertinent... nos conditions de vie ont considérablement changé!

"Cette position implique le rejet d'une obéissance aveugle à la religion traditionnelle et aux livres saints. La confiance en l'humanité, alliée au devoir que nous avons de promouvoir en chacun de nous et dans l'humanité en général, ce qui est bon, ce qui est constructif; faire en sorte que le potentiel positif de chacun-e se manifeste davantage et que les tendances destructrices et sadiques disparaissent.

"Quant à ma vie personnelle, c'est évidemment dans le cadre de l'humanisme en tant que philosophie de vie que j'essaie de la construire. Je suis convaincu que la vie que j'ai est la seule réelle; je ne crois pas à une vie après la mort; j'ai donc une obligation envers moi-même et envers ceux qui m'entourent ou sur qui je peux avoir une influence ou avec qui j'entre en relation, de mener une vie aussi enrichissante, aussi satisfaisante que possible. Ce qui est important pour moi, c'est de pouvoir mener une vie authentique qui réponde aux exigences de la philosophie humaniste, c'est-à-dire "pratiquer ce qu'on prêche", mettre à exécution les valeurs que j'estime être bonnes et utiles, non seulement pour moi mais pour mon prochain. Et, si je peux faire une parenthèse, je tiens à dire que l'humaniste ne rejette pas à priori, dogmatiquement, tout ce qui vient de la religion; au contraire, il-elle accepte les valeurs universelles que l'on retrouve dans toutes les religions, mais il-elle rejette la spéculation, l'immaturité, l'infantilisme et tout ce qui est basé sur des notions erronées pré-scientifiques ou non-scientifiques, proches de la superstition: les préjugés sont souvent ancrés dans la tradition religieuse. Personnellement, je ne suis pas anti-religieux, je suis contre les superstitions, les préjugés, les fausses notions religieuses qui souvent entravent ou diminuent les chances qu'a une personne de devenir un être possédant une dignité humaine interne, intrinsèque. L'*establishment* religieux s'oppose souvent à la libéralisation des lois et à la liberté de conscience; comme en matière de contraception, d'avortement, de divorce, de liberté individuelle, de sexualité, etc..."[1]

***

Idéaliste, humaniste et libre penseur! Cette philosophie décrite par le Dr Morgentaler nous montre bien le cheminement de sa pensée et la cohérence de ses idées. A l'heure où les tendances conservatrices et réactionnaires s'octroient le monopole des valeurs

1- Entretien, Henry Morgentaler, Ed. L'Etincelle, Qué. 1976, pp. 17 à 19.

Henry Morgentaler s'est gentiment laissé cerner.

humaines, il peut être rafraîchissant de constater que certain-e-s gardent une vision plus "optimiste" des possibilités futures.

De l'homme. L'intensité de mon regard entrevoit un peu de son intimité. Son regard à lui, sensible et raisonné, demeure ouvert à nos dires, à nos questionnements. Cette sensibilité de l'être je la ressens tout au long de notre conversation. Je la ressens également lorsque nous partons. Car sur ce point,

Nous nous sommes revu-e-s quelques semaines plus tard à la réunion générale des membres de la Libre Pensée. Disponible malgré ses obligations, le Dr Morgentaler est devenu, ce soir de juin 1985, président de la Libre Pensée Québécoise. L'humaniste, le libre penseur, poursuit son oeuvre sociale. Henry Morgentaler tente simplement de se sentir utile à l'humanité!

La biorythmie: une fumisterie!

Jean Ouellette

La théorie des biorythmes se résume à ceci: Notre vie serait influencée par un "biorythme" physique, un 'biorythme" émotif et un "biorythme" intellectuel ayant respectivement 23, 28 et 33 jours. La première moitié de chacun de ces cycles serait une période favorable et l'autre une période défavorable; un moment critique aurait lieu à tous les demi-cycles et à toutes les fins de cycles. Les trois biorythmes commenceraient à la naissance. Il serait donc possible de connaître les bonnes et les mauvaises périodes de tout moment de sa vie et cela aux niveaux physique, émotif et intellectuel.

C'est en Autriche à la fin du siècle dernier que le docteur Wilhelm Fliess développait cette théorie qui n'avait alors que les deux premiers cycles que l'on qualifiait de masculin et de féminin. Fliess croyait à la numérologie et il développait des théories bizarres comme en fait foi le titre de ce livre qu'il écrivit: "Signification biologique des rapports entre le nez et les organes génitaux féminins" [1] . La théorie des biorythmes ne repose sur aucune démonstration scientifique, aucune étude statistique.

Par contre, des chercheurs-euses impartiaux-ales se sont penchés-es sur la question et de nombreuses études statistiques ont été réalisées un peu partout dans le monde. Des compagnies d'aviation telle la United Airlines et des organismes gouvernementaux telle la Commission des accidents du travail de Colombie Britannique ont de bonne foi étudié la théorie, espérant éventuellement s'en servir pour réduire le nombre d'accidents. Mais toutes ces études se sont avérées négatives. Au Québec par exemple, un professeur de statistique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Monsieur Guy Châtillon, a établi les biorythmes de 1 550 individus décédés ou impliqués dans un accident et aucune relation significative n'a été trouvée entre la courbe des biorythmes et la date du décès ou de l'accident.

Les biorythmes ont connu un certain succès notamment en raison des rythmes biologiques (tel le rythme circadien) qui eux sont authentiques.

Dans certaines études, on donna de fausses indications à des gens concernant leurs biorythmes et ils disaient en général qu'elles correspondaient quand même à leur état! C'est qu'il est souvent difficile de dire si l'on est dans une phase favorable ou non, physiquement, émotivement, intellectuellement, cela est bien arbitraire.

Comme c'est le cas pour l'astrologie, la date de la naissance aurait ici une influence considérable sur notre vie; ce qui est absurde et sans fondement. Il faut dire que la biorythmie est source de profit pour les diseurs-euses de bonne aventure, pour les vendeurs-euses de

1- Il est intéressant de noter que pendant plus de dix ans Fliess a été le meilleur ami de Freud!

Comme c'est le cas pour l'astrologie, une personne pourra régler sa vie en fonction d'une fumisterie.

règles à calcul ou de programmes d'ordinateur permettant de calculer ses biorythmes, pour les éditeurs-trices (la bible de la biorythmie, "Is it your day?", s'est vendue à plus de 100 000 copies), etc.

Certaines gens plus crédules prendront des décisions basées sur leurs biorythmes du jour. Ainsi, comme c'est le cas pour l'astrologie, une personne pourra régler sa vie en fonction d'une fumisterie. Elle pourra par exemple éviter de prendre une importante décision ou choisir de rester inactive pendant une période "défavorable" ou "critique". Donc, en plus de semer la confusion dans l'esprit des gens qui cherchent à comprendre, la biorythmie peut se révéler vraiment néfaste. C'est pourquoi elle doit être dénoncée.

Quelques références:

- Les cahiers de l'Agence Française d'Information Scientifique, numéros 94, 121 et 140
  (On peut s'abonner à ces cahiers bimestriels en envoyant 115 francs français au 14 rue de L'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, France)

- Paranormal Borderlands of Science, Kendrick Frazier, Prometheus Books, 1981

- Flim-Flam, James Randi, Prometheus Books, 1982

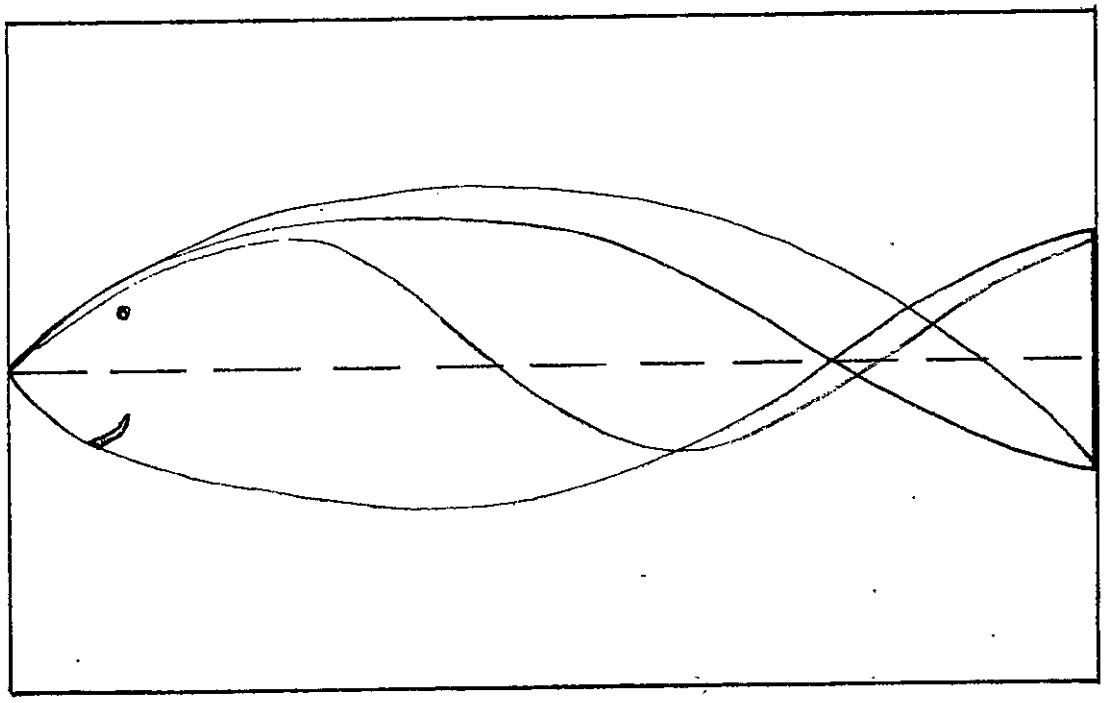

Bélier, Poissons & compagnie[1]

Claude de Launière

Depuis quelques années, l'astrologie semble jouir d'un regain de popularité dans notre société nord-américaine. Les astrologues y sont omniprésents; ils envahissent les ondes. Certaines stations de radio ou de télévision ont même leurs astrologues de service qui nous offrent leurs bons offices. Côté littéraire, ils nous inondent de livres, de l'*Astrosexologie*, du professeur Gazon jusqu'aux livres d'astropsychologie, en passant par une multitude de spécialités nouvelles, dont l'astrologie des affaires... domaine où certains d'entre eux doivent exceller à en juger par le prix des consultations. Enfin, pour couronner le tout, ils nous proposent toujours leurs services de faiseurs de «cartes du ciel». Ces cartes personnalisées, dans ce monde dépersonnalisé, présenteraient nos traits de tempérament, nos succès, nos échecs; bref, notre destinée dans un monde dirigé par un déterminisme astrologique universel. C'est du moins ce qu'ils affirment.

Comment l'astrologie peut-elle encore maintenir sa popularité après plus de 2 000 ans d'existence? N'est-elle pas Qu'une vieille croyance qui, avec les siècles, a pris l'allure d'une science, empruntant à l'astronomie quelques principes, un peu de son jargon, une poignée de spéculations mathématiques pour former un produit boiteux, mais toujours illogique à la base? Se pourrait-il que ses théories renferment quelques parcelles de vérité?

L'astrologie, depuis ses débuts, est passée par des périodes de gloire et de déclin. Mais ce qu'il y a de nouveau dans le sursaut de popularité qu'elle connaît aujourd'hui, c'est qu'elle se coiffe, comme jamais auparavant, de prétentions scientifiques. On y utilise même l'ordinateur avec son aura de respectabilité et de scientificité. Toutefois, les scientifiques ont cessé depuis longtemps de se contenter de hausser les épaules face aux déclarations des tenants de l'astrologie. Ils ont entrepris de vérifier les hypothèses astrologiques. Le dossier est dense et les conclusions claires. On ne peut que déplorer qu'elles soient restées confinées dans les revues spécialisées, inaccessibles à la majorité de la population.

Mais, commençons par le début et tentons de cerner l'origine de ce vieil art.

UN DIVORCE VIEUX DE 300 ANS

Les règles qu'utilisent aujourd'hui les astrologues dans leur analyse du ciel, par exemple pour déterminer l'effet de Vénus sur votre vie amoureuse, diffèrent peu de celles décrites dans le livre *Tétrabiblos*, sorte de bible de l'astrologie, rédigée par le Grec Ptolémée au 2e siècle de notre ère. Toutefois, pour retracer l'origine de l'astrologie, il faut reculer beaucoup plus loin dans le temps, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, en Babylonie.

À partir des présages (une éclipse, le passage d'une comète, etc.), les grands prêtres de l'époque tentaient de prédire le destin des rois et de leur royaume. Leur travail était intéressant, mais leur carrière habituellement de courte durée, les Grands

1 Article paru dans Québec Science, décembre 1981

Les prétentions des astrologues n'ont rien à voir avec la science, malgré un vocabulaire emprunté à l'astronomie et quelques spéculations mathématiques.

de ce temps étant beaucoup plus exigeants que la clientèle d'aujourd'hui... Vers la même période, les Égyptiens développèrent leur système de «maisons», basé sur les «aspects planétaires»: système selon lequel certains rapports angulaires entre les planètes (opposition, 90°, 120°) constituaient des présages d'événements terrestres. Ce furent les Grecs, surtout Ptolémée, qui amalgamèrent ces deux systèmes de prédiction, y ajoutant un soupçon de mathématiques pour en faire une cosmologie primitive. On retrouvait dans ce système les idées charriées par les religions polythéistes grecques. Les dieux, bien qu'immortels, possédaient des traits caractéristiques très humains que l'on associait aux planètes nommées en leur honneur. Par exemple, à la planète Mars correspondent les qualificatifs de combativité, de force et de besoin de dominer.

Sautons quelques siècles. À l'époque de la Renaissance, l'astrologie jouira d'une très grande popularité. L'astronomie ne constitue alors que la partie instrumentale de l'astrologie. Mais déjà des ferments de discorde germent dans la tête de certains savants. Johannes Képler, vivant de l'astrologie, travaille la nuit à la formulation de ses lois planétaires (lois de Képler) qui permettront plus tard à Newton de découvrir le principe de la gravitation universelle. Vers la fin du 17e siècle, les sciences expérimentales prennent leur essor. Les chercheurs commencent à comprendre les lois naturelles gouvernant l'univers. On parvient à mesurer les distances nous séparant du Soleil et des planètes. L'astronomie cesse d'être apparentée à l'astrologie. C'est le divorce. Et depuis, malgré les tentatives naïves de certains astrologues pour concilier leur art avec les nouvelles découvertes de l'astronomie, la discorde se révèle irrémédiable.

UN BELIER DEVENU POISSONS

Avant d'aborder quelques éléments responsables de cette discorde, commençons par décrire l'astrologie et ses méthodes. Il faut plonger dans tout un vocabulaire. Allons-y...

De façon générale, l'astrologie est l'art de décrire et d'interpréter des relations spécifiques qui existeraient entre des configurations planétaires, des individus et, de manière plus générale, l'activité humaine. Ces configurations se forment autour de l'écliptique, ce cercle tracé sur la voute céleste par le trajet apparent du Soleil. La zone de la sphère céleste qui s'étend sur 8,5°, de part et d'autre de cette éclipse, constitue le zodiaque qui est divisé en 12 parties. C'est dans cette zone du ciel que se meuvent, en plus du Soleil, la Lune et la majorité des planètes. Premier point important dans cette panoplie céleste: la position du Soleil sur l'écliptique au moment de votre naissance. Cette position détermine votre signe du zodiaque. Deuxième élément important: la constellation se levant à l'est; elle indique votre ascendant. Enfin, l'astrologue prend également en considération la position des planètes relativement aux 12 constellations et les «aspects». Ceux-ci sont des rapports

À son époque, Ptolémée était à la fine pointe des connaissances astronomiques. Il a catalogué 300 nouvelles étoiles et expliqué la réfraction de la lumière. Mais c'était au 2e siècle de notre ère. Et les astrologues s'appuient encore sur son livre *Tétrabiblos*.

angulaires entre la position des différentes planètes. Voilà, *grosso modo*, une description du grand livre céleste où seraient inscrites des informations sur la vie de chacun d'entre nous.

Ce livre, les astronomes en contestent l'existence avec des arguments maintenant devenus «classiques». On sait, par exemple, que l'axe de rotation de la Terre trace sur la voûte céleste un lent mouvement circulaire qui s'exécute sur une période d'environ 26 000 ans. Ce mouvement de précession se traduit par un lent changement d'orientation de la Terre par rapport aux étoiles. Résultat: après 2 000 ans, les constellations ne correspondent plus aux signes du zodiaque auxquels elles étaient associées. Ce décalage fait, entre autres, qu'un «Bélier» est en fait un «Poissons». La plupart des astrologues utilisent le système de Ptolémée et ignorent ce lent mouvement de précession , se contentant de définir les signes du zodiaque en fonction du temps de l'année. Mais il y a pire.

AMAS D'ÉTOILES ET NÉBULEUSES

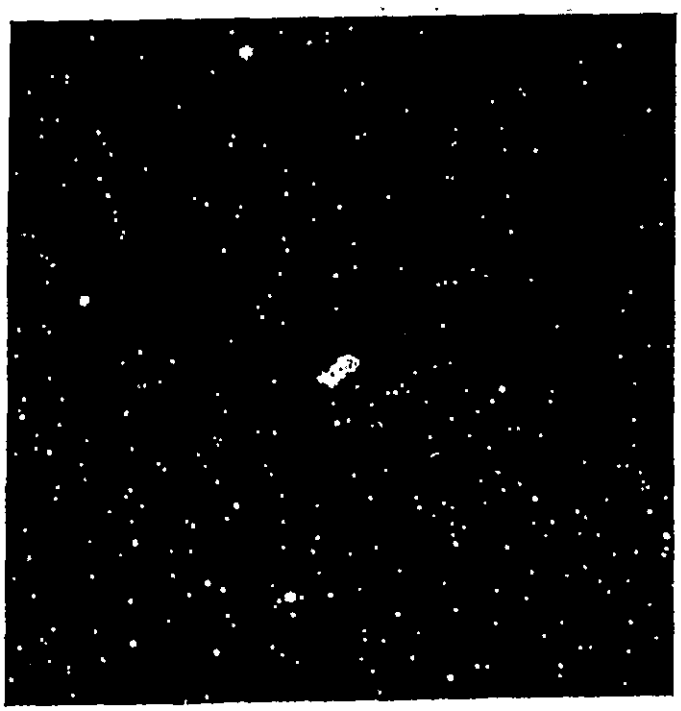

M. 77. BALEINE : Nébuleuse en spirale
AR = 2h37m,6.10 — 0°26'
Précession + 3'07 et N 15'55

DOCTRINES ASTROLOGIQUES

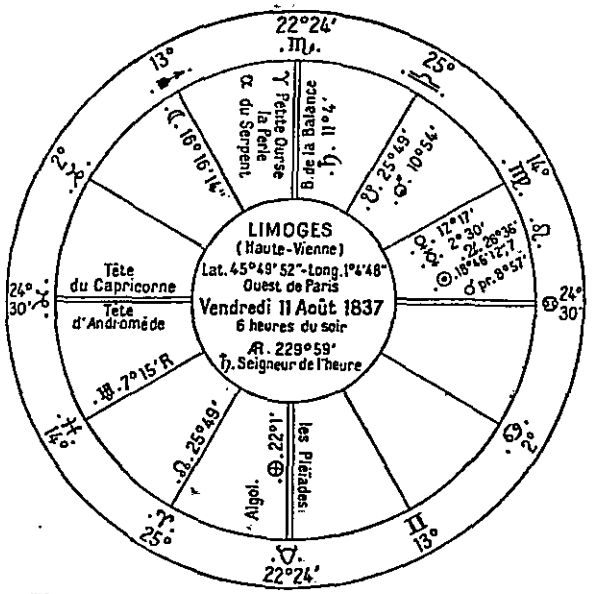

Fig. 7. — Thème astrologique ou horoscope de naissance du Président Sadi Carnot, assassiné à Lyon, le 24 juin 1894

Ce thème est dû à « Fomalhaut ». Il est très complet. Outre les éléments habituels, on y remarque les positions des nœuds lunaires, ☊ et ☋, de la Nouvelle Lune précédente (☌ pr.), du signe fortune ⊕ et l'indication des étoiles principales avoisinant le méridien et l'horizon (en termes archaïques, on trouve α Balance, α Capr., α Andr., désignées par Tête de...).

Le temps indiqué est le temps moyen civil de Limoges.

AR désigne l'ascension droite du milieu du ciel (temps sidéral local de la naissance, évalué en angle).

Mars vous est-il favorable? Si oui, selon la néo-astrologie, vous pourrez espérer popularité et réussite si vous faites carrière dans le sport. Toutefois, les études statistiques n'ont pu qu'infirmer ce lien.

LE MOMENT CRUCIAL DE LA NAISSANCE

Votre heure et votre lieu de naissance sont des données essentielles au travail de l'astrologue. C'est à la naissance, sous l'action des astres, que s'effectueraient la programmation et la mise en marche d'une horloge biologique responsable de votre destinée. Voilà du moins l'hypothèse intéressante avancée par beaucoup d'astrologues.

On sait, depuis les années 50, que presque tous les organismes vivants font preuve d'une certaine périodicité dans leur fonctionnement qui semble souvent liée au mouvement des astres, par exemple, à la succession du jour et de la nuit. En fait, les exemples laissant supposer la présence d'une horloge biologique sont multiples. On sait que les fauvettes qui migrent la nuit s'orientent à partir du ciel étoilé. Cela impliquerait selon les scientifiques la présence d'une horloge interne qui compenserait pour la rotation de la Terre. Les abeilles possèdent un mécanisme semblable pour s'orienter à partir du Soleil. La plupart des chercheurs estiment que ces horloges biologiques fonctionnent de façon interne ne nécessitant qu'un déclencheur externe. Quelques-uns optent pour l'existence de subtiles forces cosmiques qui agiraient de façon continue, un peu comme un courant qui maintiendrait en marche une horloge électrique.

Mais on voit mal comment on pourrait transposer en astrologie cette hypothèse d'une horloge programmable et d'un déclencheur, agissant à la naissance, tout en restant en accord avec nos connaissances actuelles des lois physiques qui gèrent l'univers. D'autant plus que cela demanderait alors l'action de mécanismes incroyables. Or, nous apprend la science, il faut considérer que la force gravitationnelle, la seule dont l'action est plausible en fait à la naissance, est extrêmement faible. De façon concrète, l'attraction produite sur le bébé par le médecin, l'infirmière et l'ameublement de la salle d'accouchement excède de beaucoup la force d'attraction conjuguée de toutes les planètes.

Certains tenants de l'astrologie invoquent les radiations comme agent déclencheur. À ceci, les scientifiques répondent deux choses. D'une part, les murs de la pièce en arrêtent une grande partie. D'autre part, le rayonnement du Soleil dépasse de beaucoup celui des autres corps célestes, mais il varie constamment sur une large fourchette du spectre électromagnétique. Conclusion: les radiations ne semblent pas constituer des «déclencheurs» très convaincants...

Plusieurs astrologues, à la lumière de récentes découvertes de l'exploration spatiale, émettent des hypothèses impliquant d'autres phénomènes naturels. Par exemple, les émissions radio intenses détectées sur Jupiter sont souvent mentionnées comme élément pouvant provoquer des événements ou des comportements humains. Pourtant, un simple calcul montre que lorsqu'elles

Déjà la destinée des bébés naissants serait décidée, puisque, selon les astrologues, l'action combinée des astres, au moment de leur naissance, aurait programmé et mis en marche l'horloge biologique responsable de leur destinée.

atteignent le globe terrestre, ces émissions ont subi une baisse d'intensité telle qu'elles deviennent négligeables comparativement à celles d'une station de radio locale. Là encore, les astrologues «oublient» les lois fondamentales de la physique...

Quand certains d'entre eux se rendent compte de l'incompatibilité profonde existant entre nos connaissances actuelles et l'astrologie, comme Michel Morin, astrologue du canal 9 à Montréal, ils optent pour de prudentes formules du genre: «L'astrologie se penche sur la part non visible du ciel; on y étudie l'âme des astres, leur psychisme, beaucoup plus que leurs aspects physiques.» Ou l'art de se dérober, tout en continuant à prétendre , mine de rien, qu'il y a quelque chose de «scientifique» dans la démarche.

LES STATISTIQUES NE SONT PAS AU RENDEZ-VOUS

On ne peut demander à une proto-science de posséder obligatoirement un système d'explications rationnelles cadrant bien avec les connaissances actuelles. Après tout, à ses débuts, la théorie d'Einstein ou les idées de Freud semblaient intuitivement irrationnelles à beaucoup de gens. En fait, pour être qualifiée de scientifique, une théorie doit passer par l'épreuve de la vérification, de sa capacité de prédiction. Si les résultats sont positifs, les chercheurs pourront poursuivre dans cette voie et consacrer du temps et de l'énergie à chercher l'explication des processus en jeu. Le même raisonnement tient pour l'astrologie.

Oublions donc les arguments avancés par les astronomes. Peut-être existe-t-il dans la nature un type de force , encore inconnue, qui pourrait rendre compte de l'action des astres sur notre destinée? Supposons-le, même si, comme le souligne l'astronome George O. Abell, de l'Université de Californie, la force en question devrait posséder d'étranges propriétés. Ainsi, elle n'affecterait qu'une certaine fraction de la population, n'agirait que durant une certaine période de temps (à la naissancé) et ne dépendrait pas des propriétés des planètes dont elle origine ni de la distance qui nous en sépare. Mais supposons...

Donc, si la position des planètes, de la Lune et du Soleil, à notre naissance, programme et met en marche une quelconque horloge biologique responsable de nos traits physiques et psychologiques ou de notre destinée, son action devrait transparaître dans des analyses statistiques. Par exemple, si tel signe du zodiaque favorise tel tempérament ou telles aptitudes, l'analyse de ces caractéristiques sur un échantillon suffisant de sujets devrait donner des résultats différents de ce que laissent supputer les lois du hasard. Cette vérification demeure possible, même pour les astrologues qui supposent que l'hérédité et les facteurs environnementaux interagissent avec les «influences astrales» pour mener notre vie.

Voyons maintenant quelques-uns des résultats d'études réalisées par des scientifiques -- surtout des psychologues -- dans le but de vérifier les hypothèses astrologiques. En 1978, J. Noblitt, de l'Université d'État du Texas, a voulu vérifier l'affirmation que les rapports angulaires existant entre la position des différents corps célestes, à la naissance, seraient des indicateurs des traits dominants de la personnalité d'un individu. Par exemple, Vénus en conjonction avec le Soleil (c'est-à-dire dans la même région du ciel) devrait favoriser la sociabilité, la générosité et un goût développé pour les arts. Mais l'étude statistique de Noblitt ne fournit aucun résultat supportant ces hypothèses. Pourtant, en astrologie, les «aspects planétaires» constituent un élément de prédiction important. Mais continuons.

L'Américain G. A. Tyson décida de vérifier le bien-fondé de l'hypothèse d'une relation entre les signes du zodiaque et le choix d'une carrière. Pour ce faire, il a analysé le choix de profession pour 10 313 gradués universitaires. Il n'a pu constater que l'absence de lien entre les deux variables.

Une recherche intéressante est celle de Ralph Bastedo de l'Université de Californie (Berkeley). Utilisant comme cobayes 955 étudiants, il examina la possibilité de relations entre 33 caractéristiques psychologiques, sociologiques et physiques, et les signes du zodiaque. Figuraient au menu, entre autres, les qualités de *leader*, différentes capacités intellectuelles et certains paramètres physiologiques. Pour savoir quelles caractéristiques étaient associées à chaque signe, Bastedo analysa le contenu de 14 livres d'astrologie représentant différentes écoles de pensée. Par chance, sur ce point, une unanimité presque complète semble régner entre les différentes écoles. L'analyse des données accumulées l'amena à la conclusion suivante: «...un examen de 33 variables, mesurant une pléiade de caractéristiques, n'a apporté aucune confirmation de l'idée d'un lien quelconque entre ces 33 variables et les signes zodiacaux.»

L'ASTROLOGIE EST MORTE, VIVE LA NEO-ASTROLOGIE

On pourrait continuer encore longtemps cette énumération. En fait, il existe une multitude de recherches sérieuses sur l'astrologie. De façon générale, elles infirment les hypothèses astrologiques. Les Américains G. Dean et A. Mather en ont fait un bilan qu'ils ont publié sous le titre *Recent Advances in Natal Astrology: a Critical Review* (Para Research). Ces chercheurs ont épluché en détail toute la littérature publiée sur le sujet durant la période 1900-1976. Ce travail de bénédictin comprend l'analyse de plus de 1 000 livres et articles, dont 300 recherches scientifiques. Les auteurs déclarent: «L'astrologie d'aujourd'hui est basée sur des suppositions et des opinions sans fondement plutôt que sur des preuves... Elle a pour base des concepts d'origine mal connue, mais déifiés comme une tradition. Son application implique plusieurs systèmes, la plupart étant en

désaccord sur les questions fondamentales. De plus, tous sont supportés par des évidences anecdotiques auxquelles on ne peut accorder aucune valeur..»

Bref, l'astrologie traditionnelle, en plus de se baser sur des mécanismes causals incompatibles avec nos connaissances actuelles, ne possède aucun pouvoir de prédiction. Ses hypothèses ne peuvent passer l'examen de la méthode scientifique sans s'écrouler sous le poids des évidences. Elle n'est donc d'aucune utilité.

Mais, de cette vaste enquête scientifique pour tenter de déceler dans cette superstition qu'est l'astrologie traditionnelle quelques parcelles de vérité, seraient sorties les bases d'une astrologie scientifique. C'est du moins ce que prétendent les Français Michel et Françoise Gauquelin qui ont pourtant contribué à reléguer l'astrologie traditionnelle au rang de croyance.

Michel Gauquelin, mathématicien, directeur du Laboratoire d'étude des relations entre rythmes cosmiques et psychophysiologiques (Paris), aidé de sa femme, aurait découvert, un peu par accident, l'existence d'un lien entre la position de certaines planètes à la naissance et la carrière d'une faible fraction de la population. Précisons bien que cette découverte ne confirme aucune des hypothèses de l'astrologie traditionnelle. Du coup, il devient, paradoxalement, le pape de l'astrologie «scientifique», la néo-astrologie. Mais commençons par le début...

UN «EFFET PLANETAIRE» CONTESTE

Gauquelin divisa le ciel en 12 fuseaux égaux et analysa le nombre de naissances en fonction de la position de certaines planètes. Il dit avoir découvert quatre positions dans ces secteurs — qui, au passage, correspondent à peu près aux «maisons des astrologues traditionnels — où des planètes se retrouvent plus souvent que le hasard ne le laisserait présager, à la naissance de célébrités. Du moins est-ce vrai dans le cas de quatre planètes, Mars, Jupiter, Saturne et la Lune (n'oublions pas que pour les astrologues la Lune est une planète). Les militaires célèbres seraient influencés par Mars et Jupiter; les grands savants par Mars et Saturne; les hommes politiques, les comédiens et les journalistes, par Jupiter; les écrivains célèbres, par la Lune.

L'effet serait particulièrement saisissant avec les célébrités sportives, auxquelles la planète Mars serait associée. On parle alors «d'effet Mars». Point important, l'intensité de cet effet semblerait reliée au degré de popularité et de réussite des sujets. Gauquelin a donc décidé de faire de cet effet son cheval de bataille pour convaincre les milieux scientifiques.

En science, une découverte donnée, pour être acceptée, doit passer

Même si les moyens d'étudier l'univers ont fait un pas de géant depuis Ptolémée, les astrologues utilisent encore, pour déterminer par exemple l'effet de Vénus sur votre vie amoureuse, des règles qui datent du 2e siècle de notre ère.

l'épreuve de la reproduction par des équipes de chercheurs indépendants. Le fait est particulièrement vrai pour les études statistiques alors que la découverte prend du poids en fonction de l'accumulation de recherches positives.

Deux études ont été réalisées indépendamment du couple Gauquelin. La première est l'oeuvre d'un comité de scientifiques belges. Ceux-ci ont d'abord vérifié les résultats de Gauquelin sans rien y trouver à redire. Par la suite, ils ont analysé un échantillon de 535 champions européens. Les résultats donnent un appui, au moins partiel, aux hypothèses du chercheur français.

Puis en 1977, aux États-Unis, des membres du comité pour l'examen des phénomènes prétendus paranormaux (CSISOP) entreprirent à leur tour de répéter l'étude de M. et F. Gauquelin. L'étude portait sur un échantillon représentatif de célèbres champions sportifs américains. Ils n'obtinrent aucun résultat confirmant la présence d'un quelconque effet planétaire.

Aussitôt Gauquelin riposta en affirmant que l'échantillon de l'étude américiane n'était pas composé que d'athlètes de grande notoriété. Il proposa donc un sous-ensemble de l'échantillon américain qui démontrait la réalité de l'effet Mars. Curieusement, il élimina les basketteurs, prétendant que l'effet Mars est moins sensible dans ce sport. Pourtant, il en avait inclus dans sa toute première analyse de 1 533 champions européens.

En 1980, le CSISOP décide de confier l'analyse de ses résultats contestés par Gauquelin à un arbitre indépendant: l'astronome Dennis Rawlings. Ses résultats négatifs l'amènent à formuler la conclusion suivante: «Les données rassemblées indépendamment de Gauquelin montrent l'invraisemblance de sa néo-astrologie.»

Depuis, la chicane se poursuit, et après 20 ans de piétinement, l'astrologie scientifique vacille toujours sur ces frêles bases statistiques.

DES CAUSES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES

Il est difficile d'expliquer l'engouement actuel et la persistance de la croyance populaire en des concepts occultes comme l'astrologie. Le sujet concerne à la fois la psychologie et la sociologie. La première pour la compréhension des mécanismes individuels impliqués dans l'acceptation de ces croyances, et la deuxième dans l'explication des mécanismes sociaux responsables de sa faveur auprès du grand public. Le sujet de recherche est relativement nouveau, mais déjà quelques résultats commencent à poindre à l'horizon.

Ainsi, Barry Singer et Victor A. Benassi de l'Université d'État de la Californie voient trois causes principales à cette situation. Les premiers incriminés sont les média, écrits et électroniques, qui font, volontairement ou non, la promotion

La société industrielle, depuis quelques années surtout, est source d'angoisse. Et l'astrologie, comme les religions nouvelles, serait, pensent certains, un exutoire pour cette angoisse.

de telles croyances. Ce qui est écrit semble avoir force de vérité.

La deuxième cause est beaucoup plus complexe. Des recherches récentes en psychologie cognitive (acquisition de connaissances) sur nos capacités de résoudre des problèmes et d'établir des processus de jugement donnent un portrait peu flatteur de notre raisonnement intuitif. Par exemple, les expériences personnelles semblent avoir beaucoup plus de poids dans notre «balance» qu'une série de données abstraites théoriquement plus importantes. Ainsi, si une prédiction contenue dans notre «carte du ciel» se voit confirmée, nous aurions tendance à négliger toutes celles qui ne se sont pas réalisées et à ne pas considérer la part du hasard dans cet événement. De plus, comme le montrent quelques études, tenter de convaincre les gens du caractère illusoire de telles croyances en les invitant à repenser leur jugement avec des arguments logiques, se révèle très décevant. Dans certains cas, la «solution» facile, fut-elle irrationnelle, l'emporte.

Enfin, les incertitudes environnementales expliqueraient les fluctuations de popularité des superstitions telles que l'astrologie. La situation économique a une grande influence. Ainsi, l'astrologie a connu un important regain de popularité durant la Dépression. De plus, les changements sociaux des 20 dernières années dans notre société industrielle recèlent une multitude de facteurs générateurs d'angoisse. Le déclin des religions traditionnelles, la formation de nouvelles sectes, de nouveaux cultes, la contre-culture, la dislocation des schèmes traditionnels du mariage et de la famille constituent quelques-uns de ces ingrédients propices aux superstitions. Les astrologues en profitent.

En 1949, la Société américaine d'études psychologiques et sociales publiait une déclaration officielle sur l'astrologie: «Les psychologues ne trouvent aucun indice que l'astrologie soit d'une quelconque valeur en tant qu'indicateur du passé, du présent ou de l'avenir, pour la vie ou la destinée de quiconque...»

Cette affirmation demeure toujours vraie aujourd'hui. Il ne faut pas se laisser berner par les tentatives d'astrologues de récupérer certaines découvertes scientifiques au profit de l'astrologie. D'autant plus qu'il existe maintenant des théories prometteuses, en psychologie, en biologie et en chronobiologie qui s'attaquent à certains des domaines que l'astrologie prétend couvrir.

Pour en lire plus:

— Nicholas Hume et Gerald Goldstein, Is there an Association between Astrological Data and Personality?, *Journal of Clinical Psychology*, juillet 1977, no. 33, n° 3.

— Sidney M. Jourard, Astrological Sun Signs and Self-Disclosure, *Journal of Humanistic Psychology*, hiver 1978, vol. 18, n°1.

— Brenda Mayes et Henry E. Klugh, Birthdate Psychology: a Look at some New Data, *The Journal of Psychology*, 1978, vol. 99, pp. 27-30.

****

Et la Lune?

On ne peut éplucher un dossier comme l'astrologie sans être tenté par l'expérience de la consultation d'un astrologue, et votre humble serviteur n'a pas manqué de succomber à cette tentation. De cette entrevue longue de deux heures, parmi les banalités que recelait ma «carte du ciel», est ressorti un argument important, souvent invoqué par les tenants de l'astrologie pour convaincre les gens de la réalité de l'action des planètes sur leur vie. Mais, laissons parler mon astrologue: «...il est certain que la Lune a un effet sur notre comportement. Demain, c'est la pleine Lune; les gens sont un peu «fou comme des balais». Mon chat l'est depuis trois jours. Ce matin, des proches ont failli en venir aux poings pour des bagatelles. Voilà des faits indéniables. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les autres planètes?»

La force d'attraction gravitationnelle de la Lune étant suffisante pour créer le phénomène de la marée qui, à son tour, influence le cycle de la vie de certains petits animaux marins, on pourrait penser *a priori* qu'elle puisse exercer une influence quelconque sur notre comportement. Toutefois, la réalité semble toute autre. En effet, il existe une quarantaine d'études examinant la possibilité d'un lien entre les phases de la Lune, la variation de la distance Terre-Lune et différents types de comportement. Quelques-unes sont positives. Mais comme le soulignent David E. Campbell et John L. Beets, de l'Université du Kansas, qui publiaient en 1978 le bilan d'une vingtaine d'entre elles (Lunacy and the Moon, *Psychological Bulletin*, vol. 85, n° 5), à chaque recherche positive on peut accoler plusieurs tentatives de reproduction infirmant les conclusions des premières. Selon les auteurs, cela laisse supposer que les résultats significatifs sont probablement le fait d'erreurs statistiques.

En fait, depuis la publication de ce bilan et d'un autre semblable (The Concept of Lunacy: a review, *Psychological Reports* , 1978, 42), une dizaine d'études ont été réalisées, et toutes s'accordent pour dénoter l'absence de lien entre les phases de notre satellite naturel et divers types de comportement.

L'une d'elles, réalisée par trois psychologues américains, tentait de vérifier le fameux effet en analysant la fréquence de 13 types différents d'appels téléphoniques aux services de police et d'incendie. La quête de données s'étendait sur une période de deux années. Les sujets touchés furent les suivants: demande d'ambulance, homicide, assaut, viol, problèmes de ménage, vandalisme, téléphone obscène, grossière indécence, agression sexuelle, admission dans les hopitaux psychiatriques, suicide et tentative de suicide. Bref, toute une série de comportements que certaines phases de la Lune auraient dû renforcer. Aucun résultat n'a pourtant confirmé la croyance populaire.

Peut-être que la Lune exerce une influence quelconque sur une mince fraction de la population. Cela reste cependant à prouver. Toutefois, pour la majorité d'entre nous, elle semble parfaitement inoffensive.

****

Live aid, le woodstock de notre année

Leslie Piché

Vous avez presque oublié la frénésie de l'été et des vacances alors que moi j'écris cet article par une journée chaude, humide et nuageuse de juillet. Assise devant ma dactylo, j'hésite à vous reparler de mon Année, celle de la Jeunesse...

Trop jeune pour avoir connu "Woodstock", j'ignore presque tout de cette orgie de son, des sens et de revendications qu'exprimait la jeunesse d'alors. "Faites l'amour, pas la guerre" est à peu près tout ce qu'on a gardé en mémoire de cette fête. Mais moi qui ai maintenant 24 ans en 1985, j'aurai eu mon "Live Aid", le "Woodstock" de ma génération. Et la magie technologique m'aura permis de plus d'en conserver les meilleurs moments sur bandes vidéo...

Sans renier l'importance du phénomène "Woodstock", "Live Aid" a posé un geste concret venant rajeunir le slogan des "hippies" d'hier. L'enfant bâtard de la musique prouve enfin qu'il n'est pas plus suppôt de Santan que vous et moi, et qu'il n'est pas non plus désintéressé des réalités qui l'entourent. Et d'ailleurs, s'il y a une chose que l'on ne peut reprocher au rock, c'est bien d'être inconscient. Bob Geldof, maître d'oeuvre de cette extraordinaire initiative, ne jouait-il pas le rôle principal dans le film de Pink Floyd "The Wall"? Personnage trouble, posant un regard sévèrement critique sur nos sociétés modernes, sur la guerre, et tant d'autres choses. Non, le rock n'est pas cet inconscient qui cherche à perdre les générations montantes, il en est la voix. Que l'on fasse le procès des images véhiculées par les rock stars, il n'en demeure pas moins que leur musique constitue la mémoire des jeunes années de leurs fans. N'avez-vous jamais eu des moments franchement émouvants à l'écoute d'un air que vous croyiez pourtant oublié? Je vous avouerai que les chansons-thèmes de cet événement m'ont carrément donné la chair de poule. La vue de tout ce monde habituellement divisé par des styles et des intérêts différents, constituait à elle seule, un spectacle.

Ne soyons toutefois pas dupes. Il est évident que les communautés ethniques n'ont été que trop faiblement représentées. A l'heure où l'apartheid fait couler tant d'encre, cela fait tache au tableau. Mais ne soyons pas non plus injustes. Au-delà des intérêts personnels possibles de ces rock stars (publicité gratuite, retour sur scène, etc.) et du "staff", "Live Aid" démontre qu'il est possible de s'unir pour poser un geste collectif d'altruisme. Et indépendamment des intérêts fictifs et/ou réels qu'auraient certains gouvernements à maintenir la famine chez ces peuples, l'appartenance de toutes et tous à la grande aventure de l'espèce humaine trouve maintenant son sens dans le concept de fraternité.

C'est avec fierté que je m'identifie à cet événement qui aura eu lieu au cours de mon Année, l'Année Internationale de la Jeunesse. Si seulement "ventre affamé avait pu avoir oreille"...

Les Enfants et la Mort

Impuissants à regarder,
s'en sont allés voir
si la Mort
n'les avait pas oubliés.

Ont levé leurs yeux mouillés
cherchant du regard
un reflet d'éternité.

Ont embrassé le ciel
de leurs lèvres mutilées
et s'en sont allés voir
si la Vie
n'les avait pas abandonnés.

Ont fermé leur bouche errante
cherchant un parfum de miel
qu'ils auraient pu oublier.
Mais la Tourmente en leur être
avait tout effacé.

Et de mémoire se sont rappelés
que ni de la Vie ni de la Mort
n'étaient les alliés.

La liberté d'expression en Nouvelle-France[1]

Jean-Paul de Lagrave

La Nouvelle-France n'a pas encore vingt ans que déjà un bûcher s'allume pour détruire une brochure d'opinion.

Ce rideau de flammes qui s'élève en présence des nouveaux colons, des Jésuites et du fondateur de Québec c'est le signe de l'organisation d'une société où la liberté d'expression sera une grande dame oubliée.

Pourtant, le pays est vaste. Il paraît même sans limites. Tout donne le goût de la liberté. D'autant plus que la Nouvelle-France est née sous l'empire du commerce des fourrures. La traite, avec son culte des grands espaces, devient le fondement d'une existence comportant ses propres habitudes de pensée et ses valeurs.

L'Eglise s'oppose farouchement à ce mode de vie, dont le prototype est le coureur des bois. Elle désire établir sur les bords du Saint-Laurent une France neuve, c'est-à-dire une société où le dogmatisme du catholicisme serait intégralement vécu.

Pour sa part, le pouvoir royal tente de mitiger cette attitude, mais il y parvient rarement. Son principal rôle est d'administrer et de protéger sa province lointaine, peu peuplée en fonction même de la cueillette de la fourrure qui ne requiert qu'un personnel restreint.

La colonie se compose donc de peu de gens. Mais ils sont fortement encadrés par l'Eglise. Celle-ci s'efforce de contrôler même les pensées les plus secrètes. Il est entendu que la liberté de conscience n'a pas sa place dans la colonie. Les Juifs et les Protestants en sont bannis. Quant aux Indiens, on tente des les évangéliser. Du côté des esclaves, c'est plus facile. Ils sont baptisés de force.

L'Eglise se dresse contre la plupart des moyens d'expression. Dans un catéchisme particulier à la colonie, elle défend entre autres la lecture d'ouvrages profanes, la danse et le théâtre. Les prêtres reçoivent les consignes très précises de sonder sans cesse les consciences.

Du côté du pouvoir royal, la liberté de communiquer sa pensée est fermement entravée. Que chacun parle, s'il le veut, mais en son nom propre; que personne ne s'exprime au nom de tous. Les peines imposées aux habitants ayant fait connaître des opinions contraires aux idées habituellement admises comportent la

[1] Extrait du livre "La liberté d'expression en Nouvelle-France (1608-1760)", Jean-Paul de Lagrave, Collection «Liberté», Editions de Lagrave, Montréal, 1975.

Dans la même collection et du même auteur:
— "Les origines de la presse au Québec (1760-1791)"
— "Les journalistes-démocrates au Bas-Canada (1791-1840)"
— "Le combat des idées au Québec-Uni (1840-1867)"
— "Liberté et servitude de l'information au Québec confédéré (1867-1967)"

C'est sous le signe de l'intolérance qu'est née la Nouvelle-France. La présence de l'Eglise à l'origine de sa destinée y est pour beaucoup.

mise aux fers, l'amende, la marque au fer rouge, le fouet ou quelques années aux galères.

Le monopole de l'information est entre les mains des Jésuites. De 1632 à 1672, les seules nouvelles publiées que la Nouvelle-France reçoit de la Vallée du Saint-Laurent sont dues à la plume du supérieur des missions de la Compagnie de Jésus. Ce sont les «Relations», des rapports annuels insistant sur les horreurs du pays et le courage des missionnaires.

Il n'y a cependant aucune imprimerie dans la colonie. Le Roi de France n'en n'a pas permis l'installation durant le siècle et demi de son règne. Il n'y a pas eu, d'autre part, circulation de nouvelles à la main, comme cela se pratiquait encore en Europe.

Chaque été toutefois, les vaisseaux du Roi apportent, avec le courrier, les imprimés de France. Ceux-ci sont surtout réservés aux fonctionnaires et aux militaires représentant le pouvoir royal. Ces notables font preuve d'un état d'esprit assez libre à l'égard de l'Eglise. Ils ne peuvent toutefois se rendre sans risque jusqu'à l'indocilité. Quand c'est le cas, la puissance cléricale est telle qu'ils sont rappelés en France. Il en a été ainsi pour le meilleur des intendants, Jean Talon et le plus énergique des gouverneurs, Fontenac.

En définitive, le coureur des bois est le seul homme vraiment libre en Nouvelle-France. Parcourant le pays sous couvert de traite avec les Indiens, il est le porteur de nouvelles, le diffuseur d'idées. Il est le seul lien avec les colonies anglaises et les tribus éloignées dont il connaît les dialectes.

Face aux colons — qui sont concentrés dans des seigneuries appartenant à l'Eglise — le coureur des bois est le contestataire d'un régime transplanté qui n'est pas adapté au nouveau pays, et qui est ainsi un éternel défi à la Liberté.

Le pays est rude. L'homme doit sans cesse se colleter avec la Nature. La communication est d'autant plus précieuse qu'elle est plus difficile en raison de l'immensité du territoire. Durant la moitié de l'année, le chemin du roi, c'est le fleuve gelé. L'été, la route de terre est ardue et longtemps peu carrossable.

Malgré le fait que l'expression de la pensée soit sévèrement réprimée, les habitants sortent quelquefois de leur silence. Principalement quand il y a hausse de prix des denrées. L'argument ultime devient leur fusil de milicien.

Les griffes du pouvoir

C'est sous le signe de l'intolérance qu'est née la Nouvelle-France. La présence de l'Eglise à l'origine de sa destinée y est pour beaucoup. Dans la colonie, les agents du roi chassent le castor et les missionnaires, les âmes... bien qu'on les accuse de chasser aussi le castor! Cette chasse aux âmes signifie le contrôle des consciences, l'abolition de toute pensée libre.

Un fait qui se produit au mois d'octobre 1625 est typique. Samuel de Champlain fait brûler à Québec, au cours d'une cérémonie publique, l'ouvrage Anti-Coton. Cette oeuvre avait mérité un tel sort parce qu'elle dénonçait une attitude politique des Jésuites.

Pierre Coton était le confesseur jésuite du roi Henri IV. Après l'assassinat du monarque en 1610, le religieux avait fait paraître une «Lettre déclaratoire» sur la doctrine de la Société de Jésus. Coton tentait de disculper les Jésuites de complicité dans l'attentat commis par Ravaillac. La brochure Anti-Coton, parue la même année que la lettre du confesseur, soutenait que la Compagnie de Jésus avait encouragé le geste du régicide.

Ce qui n'était pas si osé, si l'on sait que la légitimité d'un tel assassinat avait pour avocats des auteurs jésuites. Entre autres, l'Espagnol Mariana dans son livre «De rege et regis institutione», publié à Madrid en 1599 — avec d'ailleurs l'imprimatur de l'Inquisition — admettait qu'on tue dans certaines circonstances un tyran. L'auteur jésuite en profitait pour féliciter l'assassin du roi Henri III, le Dominicain Jacques Clément.

Après la mort violente de son pénitent royal, le père Coton était devenu le provincial des Jésuites à Paris. C'est lui qui devait envoyer à Québec les premiers missionnaires de sa compagnie, le 15 juin 1625. C'est quatre mois plus tard qu'on détruisait la brochure Anti-Coton.

En brûlant publiquement cet ouvrage, Champlain — huguenot converti — veut montrer la force de sa nouvelle foi et le soutien total qu'il donne à l'Eglise. Il veut aussi impressionner le peuple et lui inculquer la crainte de l'autorité.

Tel avait été son but — il nous l'avoue lui-même dans son journal — en plaçant la tête d'un nommé Jean Duval «au bout d'une pique... plantée au lieu le plus éminent du fort» de Québec qu'on venait tout juste de fonder. Cette peine devait servir de leçon «à ceux qui restent». Champlain, qui détenait les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire les plus amples, avait fait étrangler Duval à titre de conspirateur.

En raison du petit nombre de colons, à l'origine de la Nouvelle-France, une tendance vers une certaine démocratisation du pouvoir se fera jour. Mais le pendule se déplacera insensiblement vers un système d'où l'élection sera bannie.

En 1647, le Conseil d'Etat décide, à la suite d'une enquête sur les abus de la traite des pelleteries, de constituer un conseil de la colonie. Il se compose du gouverneur général, du supérieur des Jésuites, du gouverneur de Montréal et d'un secrétaire. En 1648, on y ajoute deux habitants de la colonie.

Une réorganisation du conseil, en 1657, donne à la Nouvelle-France un gouvernement représentatif. Les habitants

élisent en effet quatre d'entre eux qui siègent auprès du gouverneur. Le mandat de ces conseillers est de deux ans. Quant aux structures de l'administration de la justice, elles sont complétées depuis 1651. On a nommé à Québec et à Trois-Rivières un lieutenant général de qui relèvent les causes civiles et criminelles. Pour sa part, comme deux ou trois autres seigneuries importantes, Montréal possédait déjà sa cour seigneuriale. La population de la Nouvelle-France se chiffre alors à moins de 2 500 habitants.

En 1663, Louis XIV fait de la colonie une province royale. Il y établit un conseil souverain auquel il donne le pouvoir de connaître toute cause civile ou criminelle, de juger souverainement et en dernier ressort selon les lois et ordonnances du royaume de France, d'y procéder en la manière qui se garde dans le ressort du parlement de Paris.

D'après l'édit qui le crée, le Conseil souverain se compose du gouverneur, de l'évêque, de cinq conseillers, d'un procureur et d'un greffier. Le nombre de conseillers passe à douze en 1703. Depuis 1675, le roi se réserve leur nomination, laissée à l'origine au gouverneur et à l'évêque, puis au gouverneur seul.

La naissance du Conseil souverain marque en même temps que le remplacement de l'ancien conseil de la colonie, la suppression des élections. Le gouvernement royal abolit donc ainsi la représentation élective.

On exige toutefois que le gouverneur et l'intendant, les deux plus hauts administrateurs coloniaux, prennent tous les moyens pour obtenir du peuple ses vues avant de promulguer des lois qui touchent le bien commun. Quand une telle question se présente, il est coutume de convoquer une assemblée générale, ou tout au moins ceux qui sont directement intéressés, et de suivre l'opinion de la majorité. Entre 1672 et 1700, dix-sept réunions de ce genre ont eu lieu.

En 1706, le gouverneur Pierre Rigaud de Vaudreuil et l'intendant Jacques Raudot suggéraient qu'une assemblée se tiennent chaque année, au temps de l'arrivée des navires de France. A cette occasion, en effet, beaucoup d'habitants de Montréal et de Trois-Rivières se rendaient dans la capitale. Louis XIV donna son accord. Une assemblée annuelle fut désormais convoquée à Québec. On y discutait les questions que soumettaient le gouverneur et l'intendant. Cinq colons, deux de Québec, deux de Montréal et un de Trois-Rivières signaient, avec les deux hauts représentants du roi, le procès-verbal de chaque rencontre.

Ainsi, malgré le renforcement de l'absolutisme royal, les plaintes peuvent parvenir à l'oreille des dirigeants. L'affaire des dîmes en est un exemple concret. D'autant plus que l'événement se place avant la convocation des assemblées annuelles précitées.

Certes, cette liberté d'expression ne plaît guère à l'Eglise et au roi. L'évêque Laval réussira à faire rappeler l'intendant Talon.

En 1663, l'évêque imposait pour la première fois le paiement de dîmes aux habitants. Il les établissait au treizième. Cette taxe d'Eglise resta lettre morte jusqu'en 1667, alors que l'intendant Jean Talon fixa les mêmes dîmes plutôt au vingt-sixième.

Cette décision, expliqua le fonctionnaire dans son ordonnance, découlait des protestations des colons qui avaient trouvé trop onéreuse l'imposition tel qu'édictée par l'évêque. L'intendant faisait état de «La requête desdits habitants répondant aux prétentions du clergé et exposant par écrit et par la bouche desdits syndics et capitaines de quartier les raisons qui les obligent à se défendre par voie de remontrance, de souffrir ledit établissement aux termes de l'édit, commentant, néanmoins à icelui, à des conditions, pour eux, moins onéreuses et plus favorables...»

Certes, cette liberté d'expression ne plaît guère à l'Eglise et au roi. L'évêque Laval réussira à faire rappeler l'intendant Talon. Pour sa part, le roi voudra supprimer le rôle de porte-parole des syndics et abolir la tradition de faire des remontrances et requêtes. Il y parviendra un certain temps.

Mais les plus riches de la colonie battront en brèche cette attitude. En 1717, le roi répond favorablement à une requête des négociants de Québec et de Montréal. Il leur permet de s'assembler tous les jours pour discuter de leurs affaires. Les négociants sont en même temps autorisés à élire deux délégués chargés de «faire au nom de tous les représentations... nécessaires pour le bien de leur commerce.» Ces représentants prennent tant d'importance qu'en 1750, celui des marchands de Québec peut, sans soulever la moindre opposition, s'intituler syndic «des bourgeois, négociants et habitants de cette ville.»

Mais celui qui se dit le véritable représentant du roi auprès du peuple est l'intendant. Il jouit pourtant d'un statut moins élevé que le gouverneur et l'évêque. L'intendant est responsable de l'administration civile, du maintien de la loi et de l'ordre. Il lui incombe d'assurer aux habitants une justice rapide et impartiale devant les cours. Il est de plus chargé des finances de la colonie.

L'intendant préside les assemblées du Conseil souverain. Avec les années, il prend même sur lui — étant d'ailleurs de formation juridique — de décréter la plupart des lois. Le Conseil souverain se voit attribuer principalement une fonction judiciaire.

A défaut d'une force policière, on espère prévenir le crime par l'arrestation et la punition expéditive des malfaiteurs. On emploie à cette fin la méthode de l'enquête. La pendaison est habituellement imposée pour des crimes tels que le meutre, le viol ou le vol avec grande violence. A l'égard des moindres offenses, la punition peut comporter la mise aux fers quelques heures, une amende en argent, la marque au fer rouge, la flagellation ou

quelques annés aux galères en Méditerranée.

On n'emprisonne jamais pour dettes. D'autre part, l'arrestation arbitraire est expressément défendue par arrêt royal, sauf en cas de trahison ou de sédition. Autre aspect intéressant, la justice est peu coûteuse. Deux mesures en sont la cause. Le roi a défendu aux avocats de pratiquer dans la colonie et a dressé un barème rigide d'honoraires destinés aux juges et notaires.

La «loi» que les officiers de justice appliquent en Nouvelle-France découle de la grande codification de Louis XIV, dont l'animateur avait été Jean-Baptiste Colbert. Ce minstre avait conçu et réalisé la refonte générale des lois du royaume dont les deux jalons majeurs avaient été la Grande ordonnance sur la procédure civile (1667) et la Grande ordonnance criminelle (1670).

Les représentants locaux de l'intendant sont les capitaines de milice. Ces fonctions sont créées peu après l'établissement du gouvernement royal dans la colonie. Choisi parmi les colons, le capitaine ordonne la corvée pour les travaux des routes et des ponts, rassemble les miliciens pour le service militaire et communique les ordres de l'intendant aux habitants. Les forces armées du temps de paix comprennent vingt-huit compagnies qui font six cents hommes et surtout cette fameuse milice qui compte 11 687 hommes en 1750.

C'est à la suite d'une recommandation du roi formulée au gouverneur de La Barre, le 10 mai 1682: Il faut «aguerrir les habitants et en les divisant par compagnies dans chaque habitation, les exerçant au maniement des armes, leur faisant faire de fréquentes revues et observant qu'ils aient tous chez eux les armes nécessaires pour s'en servir au cas de besoin, et les tenir enfin incessamment en exercice pour les rendre capables de se faire défendre en cas qu'ils fussent attaqués.»

La milice coloniale fait du paysan de la vallée du Saint-Laurent un éternel conscrit. Il faut combattre l'Iroquois et le colon anglophone. La lutte a lieu sur les contreforts des Laurentides, dans les forêts des Adirondacks, sur les bords du Saint-Laurent, sur les rives des Grands Lacs.

Les miliciens-paysans et leurs frères, les coureurs des bois vivent toujours sur le qui-vive. Ils sont des chasseurs à l'affût dans les taillis des vastes forêts d'un gibier qui n'est pas toujours sauvage; ils sont des laboureurs, le fusil en bandoulière.

Quand les hommes sont à la chasse ou à la guerre, les femmes fondent des balles ou font de la charpie. Souvent, à l'abri de leurs chétives habitations de bois, elles doivent défendre leur liberté contre les loups, les ours et les hommes.

L'éducation sexuelle à l'école: un programme controversé[1]

Francine Brochu

L'éducation sexuelle à l'école a fait couler beaucoup d'encre. Le programme est déjà implanté dans certaines commissions scolaires. Il sera obligatoire, dans l'ensemble du Québec, en 1986 pour le secondaire et en 1987 pour le primaire. La version définitive est-elle acceptable?

Dès son lancement, le projet d'éducation sexuelle pour les écoles primaires et secondaires a suscité l'inquiétude de certains parents. Par le fait même, il a causé des "cheveux gris" au ministère de l'Education qui a fini par modifier la première version du projet, celle de 1980, pour produire celle de mars 1982.

Dans un document d'analyse de ce second projet, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a vivement dénoncé le recul du ministère. "Le programme paru à l'automne 1980, affirme la CEQ, insistait sur l'égalité entre les sexes et sur le fait qu'il n'y a guère de comportements sexués prédéterminés. La nouvelle version (1982), précise la Centrale, s'appuie sur une conception qui prétend que le sexe biologique conditionne l'identité sexuelle, les comportements, les rôles et les fonctions sociales."

Face à la pornographie, le viol, le harcèlement sexuel, la CEQ estime que la première version insistait sur une prise de conscience alors que la seconde ne s'attarde qu'à l'aspect préventif du phénomène.

La Commission des droits de la personne s'est également prononcés sur ce second projet: elle rappelle, entre autres, que depuis 1977, la Charte québecoise des droits et libertés de la personne interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Parallèlement à cela, la Commission conclut que le programme, tel qu'il a été conçu en 1982, risque d'être porteur de discrimination en privilégiant l'hétérosexualité comme voie d'évolution vers la pleine maturité psycho-sexuelle. Ainsi, les nombreuses réticences qu'a suscitées la version de 1982 doivent-elles nous inciter à demeurer très vigilantes quant au contenu du cours d'éducation sexuelle.

Le véritable défi, c'est l'application du programme.

Actuellement, le programme d'éducation sexuelle du ministère de l'Education du Québec est appliqué dans certaines commissions scolaires de la province. La version retenue correspond à celle de 1982, modifiée à la suite de recommandations faites, entre autres, par la Fédération des comités de parents. Cette dernière version fut approuvée par les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation. Son implantation obligatoire est prévue pour 1986 au secondaire et 1987 au primaire. Il est important de mentionner que l'éducation à la sexualité ne représente qu'un des quatre volets du cours de formation personnelle et sociale qui comprend

1 Article paru dans La Gazette des Femmes, juillet-août 1985.

également la consommation, la santé, les relations interpersonnelles et la vie en société.

Selon Lise Dunnigan, du Conseil du statut de la femme (CSF), cette version définitive, qui n'a pas fait l'objet de consultation, ressemble beaucoup à celle de 1982. "L'homosexualité, précise madame Dunnigan, est encore vue comme une phase transitoire dans la croissance sexuelle dont l'évolution normale conduirait à l'hétérosexualité, alors que les rôles sexuels dépendent toujours de l'identité sexuelle."

Cependant, il semble que dans cette dernière version, on ne retrouve plus l'exigence d'évoquer positivement les valeurs morales et religieuses en lien avec la sexualité. A la Commission scolaire Les Ecores, où l'on applique le programme depuis deux ans, Luc Paquet, conseiller pédagogique, précise qu'une telle distinction est importante, quoique difficile à mettre en pratique. En fait, tout le danger réside dans le caractère subjectif de l'enseignement. Il pourrait être tentant pour un enseignant de véhiculer ses propres convictions et ses opinions personnelles sur le sujet.

Bref, le programme est approuvé. Ce qui pose maintenant le problème, c'est comment on l'enseignera.

ERRATUM

Dans le no 2 de la revue, nous avons oublié de mentionner que la traduction du texte "Les huit dernières années en parapsychologie: rapport sur l'absence de progrès" a été faite par Madame Lise L. Prévost. Nous nous en excusons.

Actualité de l'athéisme

Louis-Gabriel

L'hypothèse étant une supposition que l'on avance sans pouvoir démontrer sa véracité, l'athée ne formule point d'hypothèse, et refuse en particulier, celle, incroyable, de l'existence de toute divinité.

D'évidence, nul être suprême, allons, ne se soucie des humains. Et, selon Victor Hugo, "le trou du manteau d'un enfant sous la bise est l'un des abîmes de Dieu". Ainsi, le-la mortel-le n'a-t-il-elle pas lieu de s'arrêter en chemin à l'hypothèse divine, ce qui donne toute son actualité à l'athéisme alors que l'humain, sans cesse, s'interroge sur lui-même. L'athéisme est une question d'emploi du temps. De celui de sa propre existence.

Dès cet instant, véritable libération de l'entendement, l'être humain redvenant sociétaire de la Vie, ne saurait se soucier d'affligeantes injonctions l'incitant à tendre sa joue aux excès de haute méchanceté. La femme n'a plus d'ombres à épouser; elle est, autant que son compagnon, digne de toutes vies, contrairement à la folle affirmation proclamée par l'évangile dit de Thomas qu'on ne trouve, quel dommage, point associé aux quatre canoniques! Alors, délivré-e-s de tout assujettissement, l'homme et sa compagne de coeur et de chair regardent le ciel. Mais seulement celui qui inonde de lumière la Terre. La femme ne se croit plus tenue, selon la sotte et misogyne prétention de saint Paul, en l'église de se couvrir la tête "afin de ne point troubler les anges"!

Les convictions spécifiques à l'athéisme ne mènent vers aucune désespérance, au contraire! Elles s'affirment de nature à promouvoir le respect de la seule valeur absolue ici-bas: la Vie! La Vie non doublée d'un hypothétique au-delà destiné à faire accepter aux plus crédules les morosités du moment. L'existence suffit à l'athée qui n'appelle nul démiurge au secours de ses ignorances. Car l'athéisme, s'il tend à faire de l'humain le contraire d'un être à genoux, n'empêche cependant personne de croire que chaque étoile est une âme, ou que les os du Nazaréen plutôt que de reposer depuis deux mille ans quelque part en terre d'Israël ont vécu leur résurrection. Cette mansuétude envers des illusions charmantes lui donne un droit: celui d'avoir accès aux moyens d'expression curieusement monopolisés par ceux-celles qui, disent-ils-elles, croient en Dieu! Si l'on soustrait des populations les citoyen-ne-s bornant leur spiritualité à trois cérémonies de routine dans l'existence, le monde compte bien davantage d'indifférent-e-s et d'incroyant-e-s, que de confesseurs convaincus de la foi!

L'athéisme, encore, s'oppose aux sectaires qui bénissent, pourquoi pas, les injustes tout en affirmant sans le moindre commencement de preuve aux battu-e-s de l'existence, et aux exploité-e-s, que "ça ira mieux là-haut!" Apercevez combien les athées sont les ennemis de la facilité. Et de l'hypocrisie.

Car l'athée, oui, préfère nettement que ça aille mieux tout de suite!

Conscient-e de la grandeur autant que de la misère de notre condition, il-elle assume sans hochets ni gris-gris accessoires sa part de responsabilités dans la Cité.

Lui-elle non plus ne manque pas d'idéal; il-elle est même fort exigeant-e à ce propos. C'est que, pour l'athéisme, nulle consolation doucereuse ne vaut, nulle abdication n'est supportable lorsque ce sont les plus faibles qui, seuls, en font les frais! S'il en était autrement, nous ne verrions pas, depuis deux mille ans et aujourd'hui encore, le manteau de vison voisiner avec l'absence de manteau, à genoux devant le ciboire!

Prêcher ne suffit pas.

Faire face, par contre, emplit la vie d'un humain.

(Louis-Gabriel est Président du Cercle Ernest-Renan. Le Cercle Ernest-Renan publie un cahier bimestriel d'une cinquantaine de pages. Pour ceux et celles que l'étude du christianisme et de la religiosité intéresse:

3 rue Récamier
75341 Paris Cedex 07
France
Abonnement 90 francs (environ $14)

Laïcité et libre pensée

Daniel Baril

Laïcité et libre pensée font généralement bon ménage; toutefois, il n'en demeure pas moins que chacune d'elles possède ses caractères distinctifs qui lui assurent une identité propre. Souvent sur la même longueur d'onde, ces deux courants ont pourtant plus de différences que de ressemblances.

Parmi les points en commun, on note que les deux se définissent par rapport à la religion, qu'ils refusent le dogmatisme et qu'ils recherchent le développement d'une pensée autonome. Là s'arrêtent les similitudes.

Face à la religion, la laïcité et la libre pensée ne se situent pas de la même façon. La libre pensée, résolument athée ou agnostique, nourrit plutôt un préjugé négatif à l'égard du phénomène religieux qu'elle juge comme une erreur dans ses fondements et comme une nuisance dans ses manifestations. Cette interprétation l'amènera à se constituer en société philosophique afin de proposer une alternative à la pensée religieuse.

La laïcité, résolument pluraliste, cherche pour sa part à rester neutre face au phénomène religieux et se refuse à condamner la démarche de foi. Par contre, elle visera à combattre les inégalités et discriminations que peuvent entraîner les croyances religieuses dans leur manifestation et à cet effet elle se constituera en groupe de pression.

La libre pensée a donc un intérêt partisan à défendre, ce qui n'est pas le cas pour la laïcité qui peut alors intervenir socialement au nom de l'égalité des convictions. Cet aspect permet à la laïcité de rejoindre des gens de toutes idéologies (moyennant l'acceptation de ses objectifs), ce qui n'est pas le cas pour la libre pensée.

Par ailleurs, les revendications socio-politiques d'une organisation laïque satisferont généralement les aspirations des libres penseurs-ses. Ceux-ci et celles-ci souscriront donc aux objectifs de la laïcité alors que les laïcistes n'adhèreront pas tous-tes aux convictions de la libre pensée. De ce fait, on peut dire que la laïcité sert en quelque sorte la libre pensée et que les libres penseurs-ses, en contribuant au pluralisme des convictions, justifient à leur façon la laïcité.

A moins de sombrer dans une attitude répressive à l'égard de la liberté de religion, on peut même dire que les libres penseurs-ses ont un intérêt social et politique à soutenir les organisations laïques à cause du caractère neutre et revendicatif de tels organismes. A un certain point de vue, laïcité et libre pensée peuvent donc se compléter: la laïcité devient nécessaire là où socialement la libre pensée n'est pas en mesure d'intervenir; par ailleurs, dans une démarche de réflexion personnelle, la libre pensée peut prendre la relève de la laïcité là où celle-ci se refuse à proposer des options idéologiques dépassant les limites de la liberté de conscience.

* * *

Voici de façon plus précise ce qu'on entend, au Mouvement laïque québécois, par laïcité (Nous laisserons aux représentant-e-s de la Libre Pensée Québécoise le soin de définir plus à fond l'essence de la libre pensée afin de

poursuivre cette comparaison).

Ainsi, au M.L.Q., on considère que la laïcité est essentiellement fondée sur la reconnaissance du principe de la liberté de conscience et sur la nécessaire séparation des Eglises et de l'Etat qui doit découler de ce principe. De façon plus précise nous considérons que:

1. La laïcité est synomyme de liberté de conscience.

La liberté de conscience signifie droit d'être différent, de penser différemment, d'exprimer cette différence et de résister aux forces assimilatrices. Etre laïque c'est donc revendiquer le droit de juger et de décider par soi-même de façon autonome et responsable.

C'est rejeter tout asservissement de la pensée, tout dogme préconçu, toute vérité établie qui chercherait à étouffer des vérités nouvelles, tout système de pensée qui se soustrairait à l'esprit critique.

2. Puisque la liberté de conscience s'oppose à l'uniformité, la laïcité rend possible l'expression du pluralisme.

Le pluralisme ethnique, culturel, religieux, idéologique, constitue une richesse pour notre société. Mais le pluralisme bien compris est le contraire du sectarisme et de la «ghettoïsation», qu'ils soient confessionnels, linguistiques ou culturels; il exige une interrelation positive de ces éléments différents pour laquelle des lieux communs et des structures neutres sont nécessaires. La laïcité devient une condition indispensable à l'expression de ces différences dans une perspective progressiste et à la lumière des droits fondamentaux.

3. La laïcité appelle au rejet de toutes les discriminations.

On ne saurait lutter contre les discriminations religieuses et se taire devant les autres. L'esprit laïque refuse de prendre son parti des défauts et injustices de la société. Cela l'amène à soutenir les luttes pour le respect des droits humains, que ce soit contre le racisme, pour l'égalité des hommes et des femmes, pour la défense des minorités opprimées et contre toute forme d'exploitation.

4. La laïcité est un corollaire de la séparation de l'Etat et des Eglises

La reconnaissance de ce principe oblige l'Etat à se doter d'institutions sociales laïques afin que tous-tes bénificient d'une égalité non seulement de droit mais aussi de fait: la laïcité, c'est la cohérence entre les principes et la pratique.

La laïcité doit donc être considérée comme une condition indispensable au respect des droits fondamentaux et comme un facteur de démocratisation sociale.

* * *

Cette vision de la laïcité comme concept global a amené des modifications majeures aux objectifs du Mouvement laïque québécois qui possède dorénavant

la Charte suivante:

ARTICLE 1

Le M.L.Q. est fondé sur la défense du principe de la laïcité considérée comme:

1.1 - la promotion d'une pensée libre, autonome et critique en regard de l'existence et de l'activité humaine.

1.2 - la reconnaissance de l'autonomie et de l'indépendance des lois civiles et des institutions publiques par rapport aux convictions religieuses.

ARTICLE 2

Le M.L.Q. a pour objectifs:

2.1 - défendre et promouvoir le droit à la liberté de conscience.

2.2 - revendiquer la séparation intégrale de l'Etat et des Eglises.

ARTICLE 3

A ces fins, le M.L.Q. pourra:

3.1 - supporter les personnes lésées dans l'exercice de leur droit à la liberté de conscience.

3.2 - intervenir à chaque occasion où le principe de la séparation de l'Etat et des Eglises n'est pas respecté.

3.3 - faire toutes les représentations et pressions nécessaires pour obtenir la laïcisation des écoles publiques et de toutes autres institutions publiques.

3.4 - revendiquer, pour les personnes qui refusent l'enseignement religieux, des conditions respectueuses de leurs libertés fondamentales.

3.5 - organiser des conférences, assemblées, débats pour développer la notion de laïcité.

3.6 - défendre des position laïques dans tous les domaines de la vie sociale.

3.7 - imprimer, éditer, diffuser toutes publications utiles à ces fins.

3.8 - regrouper en association et représenter des personnes intéressées par la réalisation de ces objectifs.

3.9 - être solidaire des luttes pour le respect des droits et libertés fondamentales.

* * *

Nous invitons les partisans de la libre pensée à soutenir les actions du M.L.Q. et à nous faire part de leurs commentaires concernant nos positions.

Daniel Baril, président
Mouvement laïque québécois

On peut rejoindre le Mouvement laïque québécois en écrivant au:
C.P. 281, St-Bruno, J3V 4P9
ou en téléphonant au: (514) 653-2828
Frais d'adhésion: tarif volontaire de 3$, 5$ ou 10$

Quelques membres de la Libre Pensée Québécoise ont déjà manifesté leur intention de répondre à Monsieur Daniel Baril. Nous invitons le-la lecteur-trice à en faire autant. Les réponses seront publiées dans notre prochain numéro. (n.d.l.r.)

L'Irrationnel dans le monde

LE SINGE DE LA PLANETE MARS

La photographie ci-contre montre ce qui semble être une tête de singe et des pyramides en ruine. Un groupe de 30 chercheurs-euses de l'Université de Californie à Berkeley a lancé l'idée qu'il pourrait bien s'agir là de vestiges d'une civilisation perdue.

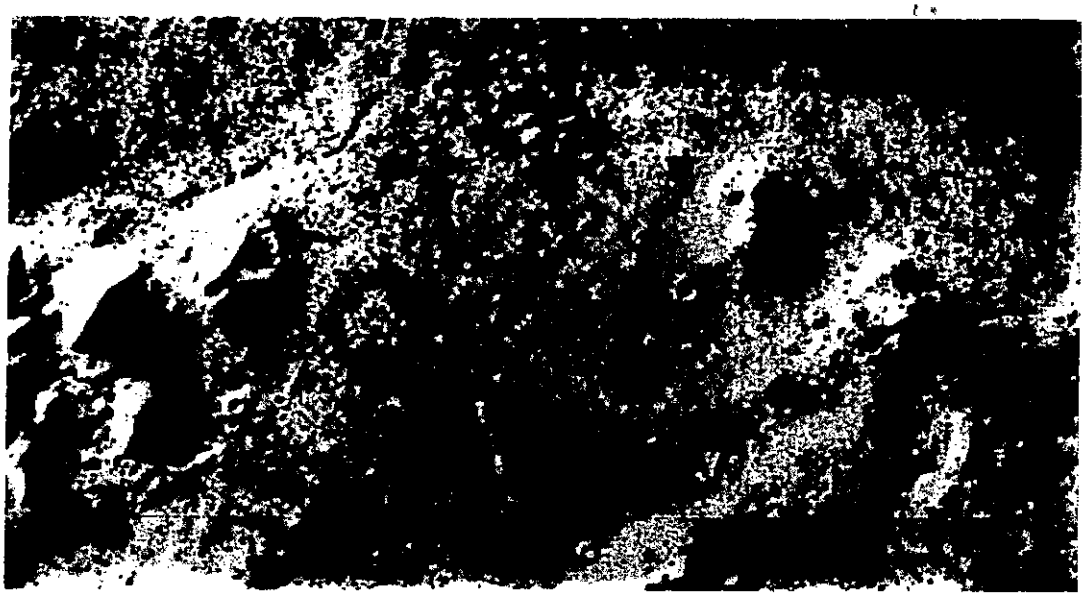

(La largeur de la "tête" est de 1 km)

L'idée a été jugée farfelue par plusieurs scientifiques, tels l'ingénieur de la NASA et expert de la planète Mars James E. Oberg et l'un des plus grands experts sur la géologie de Mars, Harold Masursky. Les arguments sont nombreux des deux côtés et une documentation impressionnante existe déjà à ce sujet. A preuve, le livre "Unusual Martian Surface Features" de Vincent DiPietro et Gregory Molenaar, en faveur de la possibilité de la thèse d'une civilisation disparue.

En fait, on a déjà prétendu la même chose avec la Lune. L'explication la plus plausible est qu'il s'agit de formations naturelles. On voit d'ailleurs souvent sur Terre des montagnes en forme de tête ou de pyramide.

A la demande du "Mars Investigation Group", groupe formé pour l'occasion, quatre équipes de scientifiques

(dont une du MIT) ont entrepris d'étudier les photos de ces formations et devraient donner leurs conclusions fin 1985. C'est sûrement un dossier à suivre.

J.O.

DE SERIEUX PROBLEMES POUR UN MUSULMAN

Lors d'un récent voyage de la navette spatiale Discovery, le prince saoudien Ibn Salman, premier astronaute musulman, a eu de *sérieux* problèmes.

D'abord, il n'a pu se plier à l'exigence de la loi islamique voulant qu'il prie en direction de La Mecque! Le fait que la navette parcourt un tour de Terre toutes les 90 minutes et l'état d'apesanteur rendent la chose impossible.

Ensuite, il a fallu qu'il prenne certaines précautions, tel le port d'un vêtement de bain spécial, pour accomplir ses ablutions rituelles, "sinon l'eau s'envolerait partout" a-t-il dit très sérieusement.

J.O.

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

La Centrale de Compilation Ufologique du Québec a installé cette année au Québec cinq appareils de détection d'OVNI. Basé sur une théorie ufologique qui prétend que ces "engins" développent un champ magnétique, les appareils de détection sont conçus pour enregistrer toute variation du champ magnétique terrestre.

Lorsque l'appareil signale quelque chose, on vérifie d'abord s'il ne s'agit pas

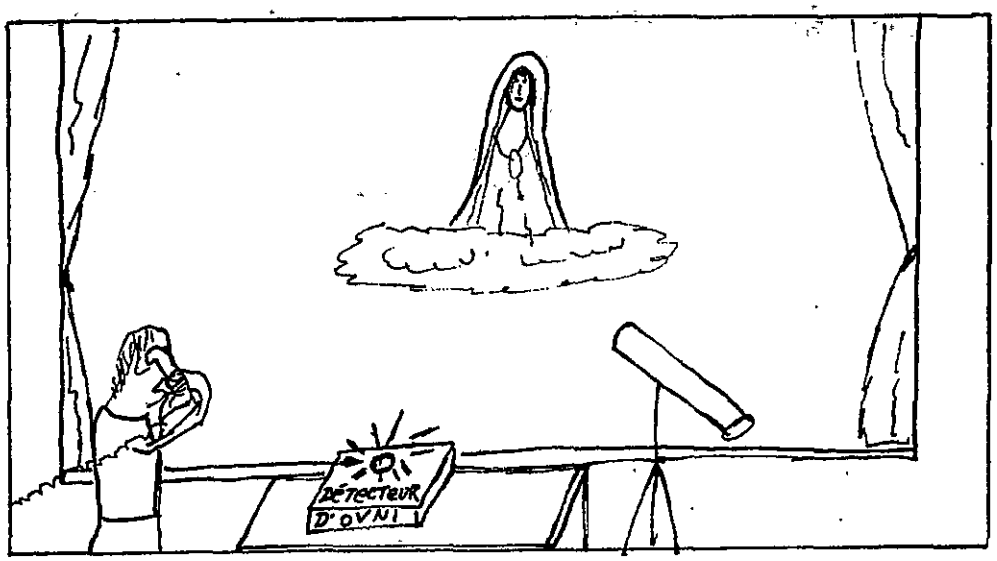

— Non, les gars ; c'est encore une fausse alerte !

d'un phénomène naturel telle une aurore boréale et l'on avise ensuite d'autres membres répartis un peu partout au Québec qui seront aux aguets, munis d'appareils électroniques semblables, de caméras ou d'appareils photo.

La centrale a reçu une subvention du gouvernement du Québec qui se chiffrerait à quelques milliers de dollars (elle proviendrait du Programme Opération Comté)!

Moins étonnant est cette déclaration faite par un porte-parole de la Centrale à l'effet qu'aucun OVNI n'avait encore été signalé!

LE SECRET DE FATIMA

Le 26 juillet dernier, deux frères (Richer et Laflèche Blondin) commençaient une grève de la faim dans le but d'amener le pape à dévoiler le "secret de Fatima"! Après avoir été expulsés de l'Oratoire Saint-Joseph par la police, ils se sont installés au parc Jeanne-Mance à Montréal.

On ne sait pas comment cette histoire s'est terminée. Parions qu'ils ont été chassés par la police. A moins que le pape n'ait cédé?...

LES CHAINES DE LETTRES

La lettre suivante provient d'une des nombreuses chaînes de lettres qui circulent actuellement dans le monde. Nous la reproduisons telle quelle, sans corriger ses nombreuses fautes.

LA CHANCE
Cette lettre a fait le tour du monde 7 fois.
La chaine vous a été envoyé. Vous devez recevoir la chance neuf jours après avoir reçu cette lettre. Ceci n'est pas une farce, pour ce faire, envoyez 20 copies a des amis ou amies ou personnes qui selon vous ont besoin de chance. N'envoyez pas d'argent, ne gardez pas cette lettre, elle doit quitter la demeure 90 hrs après avoir été reçu.
Veuillez envoyer 20 copies et attendez de voir, dans 9 jours qui suivent. Cette chaine de lettre vient du Vénézuélá et elle a été écrite par M. Augustin un missionnaire d'Amérique du Sud. Puisque cette lettre doit faire le tour du monde vous devez faire des copies et les envoyer à des amis ou personnes que vous connaissez. Après quelques jours vous recevrez une grande surprise. Ceci est véridique, même si vous n'y croyez pas vous ne devez pas être superticieux.
Prenez note de ceci Constantin Léon a reçu cette lettre en 1953, il demanda à sa secrétaire dans faire 20 copies et de les envoyer à des amis, quelques jours plus tard il gagna 20 millions de dollars. Un autre a reçu cette même lettre et la mise de côté quelques jours plus tard il fut congédier de son travail, il reprit la lettre et l'envoya, quelques jours plus tard il trouva un autre emploi plus rénumérateur, un officier reçu $70,000 et les perdit parce qu'il avait brise la chaine, il décida de la continuer et il gagna quelques jours après $7,750.
Faites 20 copies et envoyez-les a des amis ou personnes que vous connaissez, dans 9 jours vous aurez une grande surprise.

LA CHANCE

Sans commentaire.

J.O.

Livres et revues

LIVRES

DU CARMEL AU BORD D'AILE

Thérèse Deschambault
Editions Arkenciel, Ottawa, 1985

Autobiographie d'une femme de 47 ans qui a décidé de se prendre en main.

Dans la première moitié du livre, elle raconte les quelques années passées chez les carmélites, puis chez les Soeurs Grises au milieu des années '50. Du temps où elle était chez les carmélites, elle dit:

> A mon avis en tout cas, on avait plutôt l'air d'une gang de débalancées en puissance quand je nous regardais passer notre journée à faire du grand ménage sans saleté et en silence, à manger et à marcher sans un mot, pour ensuite prier et méditer sur nos petits et gros péchés, qui n'étaient pas plus gros que les petites épingles que la supposée sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a ramassées toute sa vie pour accéder à la sainteté. Sainteté dont je doutais de plus en plus avec le temps...(p.89)

C'est incroyable toutes les souffrances que les soeurs s'infligeaient (et s'infligent peut-être toujours!). Souffrances morales bien sûr mais aussi souffrances physiques. Voici ce qu'elle écrit du temps où elle était chez les Soeurs Grises:

Tous les jeudis, désormais, il fallait porter le cilice pour mortifier nos sens. Tout comme au carmel. Mais nouveau pour moi, puisque je ne m'étais pas rendue à ce stade là-bas. En dessous du ceinturon, du corsage, de la jupe, du corset et de la chemise, cette ceinture d'étoffe rude — certains religieux et religieuses allaient jusqu'à insérer, à l'intérieur de cette ceinture, des noeuds de cuivre ou autre torture du genre, pour plus de mortification — nous irritait.

Le mercredi, un bracelet semblable au cilice, cette fois autour du bras gauche; à chaque mouvement, il nous rappelait sa présence; (...) désormais, on nous rasait la tête. (...) Finalement, le vendredi soir, après la prière, on se mettait en rangs, trois cents soeurs en même temps, et là, on se flagellait; en souvenir de la flagellation du Christ et également pour mortifier nos sens. Notre fouet était composé de cinq petites chaînes aux extrémités en forme de petits clous.

Le premier vendredi de mon noviciat, je me suis flagellée en y allant à coeur joie. Parce que j'étais plus pleine de diables que de Dieu, et qu'il fallait que je sauve mon âme avant d'aller sauver celle des autres. Puis, tout à coup, mes petites chaînes se sont brisées. Imaginez la force des coups pour

"C'est à partir de ce moment-là, que je me suis mise à remarquer, à chaque fois que je le pouvais, les bras et les jambes des anciennes, leur façon de marcher... elles me semblaient complètement démolies."

que tout casse. Ce n'est que le lendemain matin que j'ai retrouvé mes chaînes au pied d'une statue de la Sainte Vierge. Encore une fois, je me suis dit: "Il y a un message là-dedans. Si ça casse, ça veut dire qu'il ne faut pas que je me batte".

A partir de ce jour-là, à chaque flagellation du vendredi soir, j'ai joué la comédie de la mortification, pour avoir la paix, mais je ne me suis plus fait mal. Surtout que je venais d'apercevoir, devant moi, les jambes, pleines de varices, de veines brisées et de bleus d'une religieuse qui se flagellait à tour de bras depuis quelques mois.

Autre mortification que j'ai vite modifiée: désormais j'attachais mon cilice beaucoup moins serré. Là aussi, j'ai pris ma décision après avoir vu, pendant la baignade du samedi, la taille à jamais mutilée et marquée d'une consoeur, ainsi que son bras gauche tout veiné bleu et couvert de marques. C'est à partir de ce moment-là, que je me suis mise à remarquer, à chaque fois que je le pouvais, les bras et les jambes des anciennes, leur façon de marcher... elles me semblaient complètement démolies. (pp115 à 117)

Son état de santé précaire, effet du traitement qu'elle subissait chez les soeurs, la poussa à les quitter. Non à regret car de plus en plus elle devenait consciente de l'absurdité et des conséquences néfastes de la vie en communauté.

Dans la deuxième moitié du livre, elle raconte comment elle s'est libérée d'un mari avec qui elle n'était pas heureuse et comment, d'expérience en expérience, elle s'est affranchie des tabous sexuels.

C'est également à partir de ce moment-là que j'ai enfin ouvertement admis que mon mari me faisait royalement chier. Et qu'il fallait que je le quitte, ce mâle québécois complexé, poigné, et pourtant sûrement bourré de talents, qu'il ne découvrirait probablement jamais. (p. 231)

Une vie tumultueuse, c'est le moins qu'on puisse dire. A tel point qu'on se demande parfois si l'histoire n'est pas romancée quelque peu. Je ne veux pas dévoiler ici les événements parfois heureux parfois malheureux qui ont marqué la vie de Thérèse Deschambault. Il faut lire le livre.

Malgré certaines longueurs, c'est un livre très intéressant. Des détails telles les maladies de ses enfants, les branches généalogiques ou les relations avec la belle-famille auraient pu être ignorés ou écourtés.

Elle souhaite une société où la liberté et l'égalité seraient vraiment respectées.

> Où le nudisme serait permis, aux bons endroits. Où la liberté du sexe serait permise, aux bons endroits et dans l'intimité. Où l'on pourrait échanger ce qu'on voudrait, ou pourrait, en toute compatibilité. Où l'on pourrait prier, chanter, se taire, rire, créer, aimer, en toute tranquilité et en toute spontanéité. Où les femmes, comme les hommes, pourraient les premières faire des avances, à qui elles le voudraient, et même payer, si ça leur chantait. (p. 332)

J.O.

Disponible en librairie.
333 pages — $14.95

LE MATERIALISME VULGAIRE
Laurent-Michel Vacher
Les Herbes Rouges, Montréal, 1984

Demandez à la «philosophie» un banal: «Qu'y a-t-il?» Une tradition de discours méta-empiriques blancs répond encore «l'Etre», «Dieu», «l'Esprit absolu», «l'Un», «l'Idée». Des discours méta-empiriques noirs, aux dehors d'avant-garde, objectent «la différence», «la structure absente», «le manque», «la négativité», «l'Etre» barré. Pourtant, de l'Europe des Lumières aux «naturalistes» de l'Amérique, un autre texte inscrit comme notre modernité occidentale une possibilité que voudrait raviver cet essai, avec pour réponse: «la matière».

Ce pamphlet revendique ainsi l'actualité d'un matérialisme radical sans cesse détourné, oublié, subtilisé, «dépassé», mais qui toujours insiste. «Qu'y a-t-il? — Ça comme matière.» Écrits non seulement pour les spécialistes, mais pour tous ceux qui tentent de s'orienter dans la circulation, en eux et autour d'eux, des discours d'idées, ces textes cherchent l'occasion et le lieu d'une polémique nécessaire.

Laurent-Michel Vacher est né à Guéret (France) en 1944. Professeur au Cegep d'Ahuntsic à Montréal, il a collaboré à divers périodiques culturels, parmi lesquels Hobo-Québec, Chroniques *et* Spirale. *Il a déjà publié en 1975* Pamphlet sur la situation des arts au Québec.

Disponible en librairie
172 pages

JESUS SANS CHAIR ET SANS OS
Paul-Emile Ribot
Auto-Edition, La Loupe, 1985

Disponible au 13, rue de L'Eglise
Fontaine-Simon
28240 La Loupe, France

87 pages—60 francs

REVUE

L'idée libre
Revue de la Libre Pensée Française

Cette revue bimestrielle de quelques 70 pages existe depuis 1911. Les sujets sont variés. Voici quelques exemples:

Sur la génétique:

"Manipulations génétiques": Vers un "âge d'or" ou l' "apocalypse".
par René Labregère
No. 152, juillet-août 1984

Sur la libre pensée comme telle:

"La Libre Pensée et le monde actuel"
par Georges Campos
No. 152, juillet-août 1984

dont voici un extrait:

> Ce sont toutes ces questions que nous posons aux croyants progressistes, mais aussi celle-ci: au nom de quelle liberté admettez-vous qu'on puisse imposer, dès sa naissance, une religion à un individu, lui imposer une croyance en des dogmes qu'il est dans l'impossibilité de comprendre, de contester ou de réfuter? Je précise que cette question est valable pour la plupart des religions monothéistes. Et vous iriez ensuite, en défenseur des droits de l'homme, critiquer les régimes totalitaires qui endoctrinent leurs enfants en les embrigadant dans les pionniers de la révolution pour célébrer le culte des héros du marxisme? Non, soyons sérieux, camarades.
>
> Pour nous, libres penseurs, je le répète, l'enfant n'appartient à personne, ni à ses parents, ni à l'État, ni à Dieu — sous-entendu à une Église! —. (pp. 47-48)

Sur le libre arbitre:

"Essai sur la Liberté"
par Jean-Loup Vivier
No. 150, mars-avril 1984

Sur des personnages importants:

"Voltaire: Athée candide ou chrétien optimiste"
par Christian Buat
No. 150, mars-avril 1984

Où l'on dit:

> Ni chrétien, ni athée mais déiste, telle semble la façon la plus honnête de caractériser Voltaire. (p. 55)

"Buchner L., père du matérialisme scientifique et fondateur de la fédération internationale de la Libre Pensée."
par J. Lacassagne

No. 150, mars-avril 1984

"Jean Rostand, autodidacte de l'incrédulité"
par J. Lacassagne
No. 145, mai-juin 1983

"Connaissance de Diderot"
par Alexis Gloaguen
No 154, novembre-décembre 1984

Sur les religions:

"Notes et Réflexions sur le Christianisme et autres religions"
par H. Perrodo-Le Moyne (ancien prêtre) et G. Smelters
No. 149, janvier-février 1984
En voici deux extraits:

> La plupart des écrits fondamentaux du christianisme sont des faux. Aussi le christianisme doit être considéré comme la plus colossale mystification qu'ait connue l'Humanité. (p.50)

> Ils (les trois-quarts des représentants de l'Église) sont habitués à jongler avec l'ineptie dite révélée. Leurs cogitations n'accouchent que de jeux de mots, jeux de phrases, constructions échevelées, sans fondation.(p. 54)

"La doctrine de l'Église catholique en matière d'enseignement"
par André Dubois
No. 148, nov-déc 1983

"Réponse à Jean-Paul II: l'humain biologique sape le superbe édifice de la foi"
par Lucien Casselle
No. 151, mai-juin 1984
Où l'on peut lire ceci:

> Les religions représentent la forme la plus élaborée de l'exploitation du sentiment de faiblesse, *de l'instinct de protection* de l'être humain. Le porte-chance, le gri-gri, la mascotte, la médaille, l'image sainte, le buis béni, le signe de croix, le cierge allumé, le talisman, le "toucher" du guérisseur, les signes du zodiaque, n'importe quoi peut devenir porte-bonheur ou porte-malheur. (p. 38)

"Le Grand Dessein Papiste"
par Roger Labrusse
No 153, septembre-octobre 1984

Très bonne revue. À se procurer si l'on veut approfondir la philosophie de la libre pensée. Le prix pour l'abonnement à l'étranger est de 70 francs par année (environ $10.). L'adresse : L'Idée Libre, H. Lecoultre, 45 rue du Chapitre, 21000 Dijon, France.

J.O.

Le no 157 (mai-juin 1985) de L'Idée libre est formé d'une étude de 79 pages de Jean Ouellette sur le phénomène du conditionnement social. Le

"Le comportement des "enfants-loups est le même que celui de leurs parents adoptifs: ils marchent à quatre pattes, mangent de la viande crue, hurlent flairent leur nourriture, etc."

numéro, qui s'intitule "Nous sommes tous-tes conditionnés-es", peut être commandé à la Libre Pensée Québécoise au prix de $2. Voici un extrait de ce texte:

> La culture, la place dans la famille, les contacts sociaux, les moments où ceux-ci se produisent dans la vie, l'atmosphère, le décor dans lesquels se déroule tout événement vécu ou autrement perçu, etc. forment un nombre infini de possibilités de réseaux de connections cérébrales différents, en un mot, d'individus. En d'autres termes, la quantité et la qualité des associations mentales acquises par une personne déterminent, dans une large mesure, son degré d'intelligence, sa personnalité, son caractère, ses goûts, bref son individualité.
>
> La plupart des comportements sont acquis de l'entourage et de l'environnement. Le comportement des "enfants-loups" par exemple est le même que celui de leurs parents adoptifs: ils marchent à quatre pattes, mangent de la viande crue, hurlent, flairent leur nourriture, etc. (1)

---

(1) Une cinquantaine de cas d'enfants sauvages, la plupart élevés par des loups, ont été étudiés à travers l'histoire. Pour en savoir plus: "L'Homme en Friche", J.A.L. Singh et R.M. Zingg, Editions Complexe, Bruxelles, 1980.

Une partie de ce qui est acquis est indispensable à notre vie en société. Par contre, une autre partie est empreinte de jugements de valeurs qui peuvent être néfastes tels les préjugés, les croyances et certains principes moraux.

Le contexte social et familial détermine les valeurs de l'enfant en désignant comme bonnes les actions que l'on veut favoriser et comme mauvais les comportements que l'on cherche à réprimer. Selon le contexte dans lequel il-elle est éduqué-e, l'enfant développe une échelle de valeurs qui lui est propre. La relation facilement observable qui existe entre la morale d'une personne et son milieu d'éducation le confirme. Par exemple, les valeurs du-de la criminel-le seront autant différentes de celles de l'honnête citoyen-ne que leur éducation l'aura été. Autre exemple: les enfants privés-es d'éducation humaine (cas d'enfants sauvages trouvés-es en forêt, élevés-es ou non par un animal) sont amoraux.

L'être humain ne peut échapper au conditionnement; il peut tout au plus remettre en question, et par conséquent rejeter, une partie de ce qu'il a ainsi appris.

COURRIER

Bonjour!

La première fois que mon frère Jean Ouellette m'a parlé de conditionnement (mental), ça m'a choquée; mais il avait raison. Nous discutions à ce moment de la façon de parler notre langue; lui disait que la façon de la parler n'avait pas d'importance, c'est de se comprendre qui l'est. De mon côté, ayant suivi à la lettre les directives des religieuses, je défendais mon point de vue, à savoir qu'il était très important de bien parler.

Je ne voudrais pas repartir ce débat car la seule chose à démontrer est que si j'avais reçu un enseignement différent, j'aurais eu une autre opinion. J'avais été conditionnée à penser comme ça.

A partir du moment où l'on s'aperçoit que nous sommes tous-tes conditionné-e-s, la phrase suivante tirée du texte de Jean dans la dernière revue: "Prenons l'évidence pour juge unique du vrai; et si l'évidence nous manque, sachons douter." (Giordono Bruno) nous porte à réfléchir.

Dieu existe-t-il? Nous ne le savons pas; le point d'interrogation au début de la création et que tous-tes appellent "Dieu" est toujours pour moi un point d'interrogation et non Dieu. Il y a des chances qu'il existe, mais si j'étais Dieu tout-puissant, j'arrêterais ce carnage...

Depuis que je me suis arrêtée et que j'ai remis en question l'existence même de Dieu, je suis plus heureuse.

Par exemple, l'esprit de sacrifice; faire des sacrifices pour plaire à Dieu, pour gagner ses faveurs.

J'aime beaucoup une chose; pour lui faire plaisir, je ne mange pas de confitures aux fraises ce matin car en retour, j'espère que ma mère ira mieux. Marchandage...

Depuis que ces questions se posent dans ma tête, à savoir qu'il n'y a peut-être pas de Dieu, je me sens libre de tous mes actes sans penser plus au "mal", en croyant que nous sommes tous-tes sur terre comme des fourmis et que par hasard, un "pied" vient parfois mettre fin à une vie, une ville, etc...

De toute façon, j'ai toujours cru que c'était très présomptueux de notre part de croire qu'un Dieu s'occupe de nous personnellement alors que je me sens plutôt comme un grain de sable sur la plage, sans trop d'importance... sans amertume non plus.

Nicole Légaré
Montréal

Chers amis,

J'ai lu, avec grand plaisir votre no2, appréciant tout particulièrement l'article de Pauline Cotnoir pour la pertinence de ses observations et la profusion de réflexions qu'elle suggère.

Votre excellent texte, précisant les orientations de la Libre Pensée, basé sur la méthode scientifique de la connaissance est à la fois concis et couvre l'étendue d'une philosophie moderne, ouverte et rationnelle; superbe!

Bien amicalement,

Andrée Spuhler
Floride